

Mansac ... quoi ?

Des Coteaux Verts à la Rivière Vézère.

BULLETIN MUNICIPAL DE MANSAC

**Juillet
2019**



Le Mille-club
d'hier
à
aujourd'hui

*Les étapes du chantier de
rénovation p6 et p7*



*Marché des
producteurs
de pays
samedi
20 juillet*



L'espace chapelle change d'aspect





19 mars



8 mai



Vœux 2019

Numéros utiles

MAIRIE : 05.55.85.21.54

ECOLE-GARDERIE : 05.55.85.20.61

ACCUEIL LOISIRS : 05.55.74.37.15

BIBLIOTHEQUE : 05.55.85.23.66

LA POSTE : 05.55.85.20.00

SAUR: 05.53.54.60.38

URGENCES

POMPIERS : 18 ou 05.55.74.25.06

SMUR : 15

GENDARMERIE : 17 ou 05.55.85.31.98

SANTE & SOCIAL

MEDECIN :

Dr BAUDVIN, Dr SALVETE: 05.55.85.17.58

PHARMACIE LA RIVIERE : 05.55.85.21.08

CABINET INFIRMIER :

-La Rivière pl. 19 mars : 05.55.85.39.01

-Bru&Pourtanel av. prin.: 06.76.82.52.81

KINESITHERAPEUTE: 05.19.07.74.24

Prêtre à St-Pant. : 05.55.86.83.49

ASSISTANTE SOCIALE : 05.19.07.82.66

ICA Gérontologie-Autonomie : 05.55.87.81.79

MANSAC-TAXI : 06.85.80.18.79-06.85.80.18.77

EHPAD Charles Gobert : 05.55.22.80.00

Bureau de LA POSTE à la Rivière + MSAP : 05.55.85.20.00

Lun, mer, jeu, vend: 9h-12h; 13h30-16h30, Mardi: 10h-12h;

13h30-16h30, Samedi: 9h-12h. Levée du courrier : 12 h

Mille-Club, chapelle, marché--p1

Sommaire, n° utiles, cérémonies, déchèterie --p2

Mot du maire, coordonnées mairie-----p3

Compte administratif 2018-----p4

Quoi de neuf au 1^{er} semestre 2019-----p5Travaux du 1^{er} semestre 2019-----p6

Les étapes de la rénovation du mille-club----p7-8

Animations d'été et agenda -----p9

Conseils municipaux -----p10 à 12

La facture électrique + page région -----p13

Le point sur les dossiers -----p14-15

Infos MSAP, mission locale, Sirtom -----p16

Infos surveillance des animaux-----p17

Conseils municipaux d'enfants-----p18

Les annonceurs-----p19 à 23

Infos Agglo-----p24

Sports et loisirs à la rentrée-----p25

Pages des associations-----p26 à 32

Bibliothèque et ALSH -----p33

Travaux à la chapelle -----p34

Histoire : le four de la Rivière -----p35

Jeu : connaître Mansac -----p36

Semaine du développement durable-----p37

Etat civil et Mansacois à l'honneur-----p38

Animations en images 1^{er} semestre 2019-----p39

Fête de l'école et vélos fleuris -----p40

Déchèteries Horaires	St-PANTALEON Vermeil Tél. : 05 55 87 92 77	USSAC Bouynat Tél. : 05 55 23 25 93
Lundi	9h 12h - 14h 18h	9h 12h - 14h 18h30
Mardi	9h 12h - 14h 18h	9h 12h - 14h 18h30
Mercredi	9h 12h - 14h 18h	9h 12h - 14h 18h30
jeudi	9h 12h - 14h 18h	9h 12h - 14h 18h30
vendredi	9h 12h - 14h 18h	9h 12h - 14h 18h30
Samedi	9h 12h - 14h 18h	9h 12h - 14h 18h30

Ramassage des ordures ménagères :

Secteur du bourg de Mansac : Lundi après-midi à partir de 11 h. Les bacs gris ou les sacs rouges seront sortis le matin.

Secteur de la Rivière : Jeudi matin à partir de 5 h.

Les bacs gris ou les sacs rouges seront sortis la veille au soir.

Ramassage des déchets recyclables :

Secteur de la Rivière : lundi matin des semaines paires.

Les bacs ou les sacs jaunes seront sortis la veille au soir.

Secteur du Bourg : le lundi matin des semaines paires à partir de 4 h 30 ; les bacs ou sacs jaunes sont sortis la veille.



Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après avoir connu depuis 2008 des périodes délicates avec la gestion problématique de la Résidence adaptée pour personnes âgées, un autofinancement inexistant, une dette équivalente au budget de fonctionnement, la crise financière de 2008 accompagnée de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, la gestion de la pénurie avec la recherche d'économie d'énergie, de télécommunications, de personnel, de réorganisation des services techniques, les finances communales sont à ce jour améliorées : diminution de la dette de 30%, autofinancement de 150 000€, taxes locales contenues.

Nous avons ainsi pu ces 2 dernières années envisager des chantiers plus importants sur des bâtiments devenus vétustes (Préfabriqué à l'école, salle Mille Club) et rénover la salle polyvalente. Les salles Mille club et polyvalente sont climatisées. Restent les appentis place du 14-Juillet qui sont prévus mais dont le dossier d'aide n'a pas été retenu et sera redéposé ultérieurement. En parallèle des travaux de voirie importants ont été programmés sur l'ensemble de la commune.

En 2019, un gros programme de voirie est encore prévu : les voies communales Les Vergnottes, Les Fromentaux, Le Varay sur le haut de la commune, les lotissements de La Logne et du Gour à La Rivière. Des travaux d'aménagements étaient prévus devant le cimetière de Mansac mais sont reportés, car non retenus par l'Etat. Les opérations suivantes sont aussi inscrites au budget : l'accessibilité des bâtiments communaux, la réfection de la cour de l'école maternelle, l'adressage de rue, 2 columbariums individuels au cimetière, la rénovation de l'éclairage public au stade de foot et boulodrome, la peinture et mobilier d'une salle de classe, le remplacement de la chaudière à la Poste, l'achat d'un camion, réfection du mur au bourg de Mansac, remplacement d'un vidéo projecteur à l'école, la réfection des appentis place du 14 juillet, les études pour un futur plan d'aménagement de bourg ...

Nous pouvons pour le futur envisager de nouveaux projets dont l'amélioration de nos bourgs à Mansac et à La Rivière.

De nouvelles activités voient le jour à La Rivière et viennent compléter l'offre existante.

Merci aux bénévoles des diverses associations communales qui créent du lien social, du bien-être et du bien-vivre ensemble sur notre village.

Je vous souhaite un bel été 2019.

Isabelle David

SITE INTERNET DE MANSAC : www.mansac.correze.net
ou sur : accueil - MAIRIE DE MANSAC

PERMANENCES DU MAIRE :

Madame le Maire est normalement présente l'après-midi : mardi, jeudi, vendredi ; le matin : mercredi et samedi. Ces horaires seront à confirmer lorsque son emploi du temps professionnel sera connu à la rentrée.

Un des adjoints assure des permanences chaque matin à la mairie, et à l'annexe, le mercredi. Possibilité de rendez-vous à l'annexe ou à la mairie les autres jours.

COORDONNEES MAIRIE :

Mairie de Mansac

Le Bourg 19520 MANSAC

Tél. : 05.55.85.21.54

Fax : 05.55.85.35.97

Mail : mairie.mansac@wanadoo.fr

Lundi, mardi, vendredi :

8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h

jeudi 8h30 à 12 h

Mercredi et samedi : 9 h à 12 h

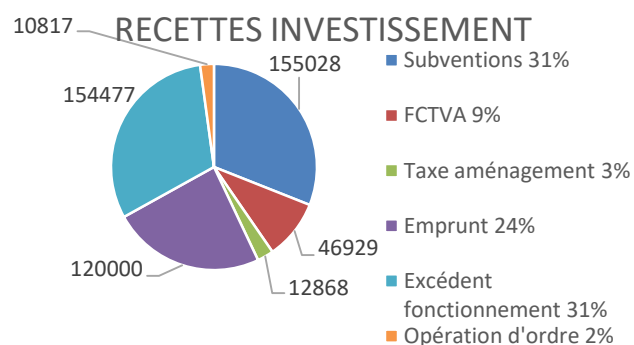
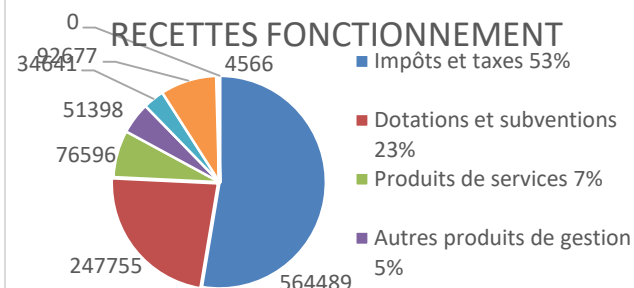
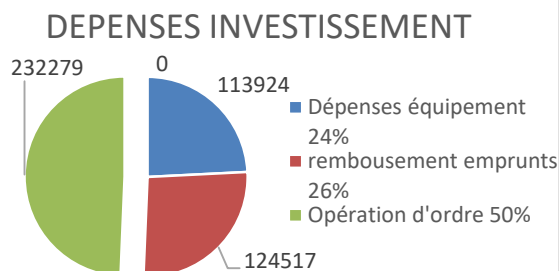
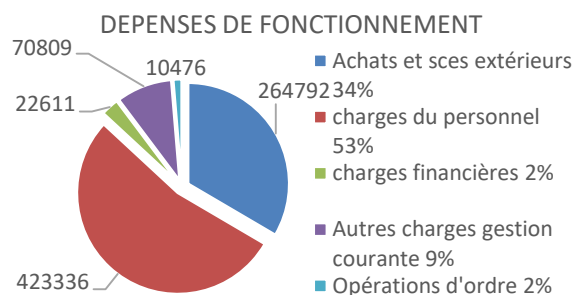
Annexe de la Rivière

Place du 19-Mars-1962

Tél. : 05.55.22.92.25

Mercredi 9 h à 12 h

Samedi matin sur rendez-vous



ET EN CHIFFRES

FONCTIONNEMENT

DEPENSES en euros	796141	100,00 %
Achats et services extérieurs	264792	34%
Charges de personnel	423336	53 %
Charges financières	22611	2 %
Autres charges de gestion courante dont :	70809	9 %
• Autres charges	57947	
• Subventions	12862	
Atténuation de produits	3957	
Charges exceptionnelles	160	
Opération d'ordre	10476	2 %
RECETTES en euros	1072122	100,00 %
Impôts et taxes dont	564489	53 %
Contributions directes (3 taxes)	393363	
Agglo	144 097	
Taxe additionnelle	26189	
Droits de place	340	
Dotations et subventions dont	247755	23 %
• DGF	164770	
• Autres	109985	
Produits des services	76596	7 %
Autres produits de gestion	51398	5 %
Atténuation de charges	34641	3 %
Produits exceptionnels	4566	9%
Opération d'ordre	92677	
RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 275981	
EXCEDENT REPORTE N-1	+ 82733	
RESULTAT CUMULE 2018	+ 358714	

INVESTISSEMENT

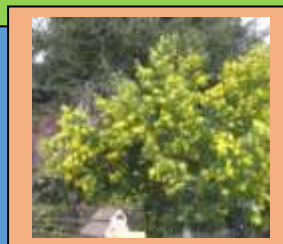
DEPENSES en euros	470720	100,00%
Dépenses d'équipement	113924	24 %
Remboursement des emprunts et des dépôts	124517	26 %
Opération d'ordre	232279	50 %
RECETTES en euros	500319	100,00%
Subventions	155028	31 %
Dépôt et cautionnements	200	
F.c.t.v.a	46929	9 %
Taxe d'aménagement	12868	3 %
Emprunts	120000	24 %
Excédent de fonctionnement capitalisé	154477	31 %
Opération d'ordre	10817	1%
Solde d'exécution de la section investissement au 31.12.2018	251594	
Déficit d'investissement antérieur reporté	-221994	
Solde d'exécution de l'exercice 2018	251594	
Solde d'exécution cumul	29599	
Restes à réaliser	173000	
Besoin de financement total	-143401	
AFFECTATION DU RESULTAT CUMULE DE LA SECTION D'EXPLOITATION		
Couverture besoin de financement de la section d'investissement BP 2019	143401	
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2019	132579	
Total	275980	



Janvier : chute de neige, installation des nouvelles tables à l'école.



Février : Remise par les élus du CME des récompenses du concours de fleurissement et d'illuminations, installation d'un projecteur TBI classe de CP, vitrine de sports d'hiver à la pharmacie.



Mars : mimosa bien fleuri route de Larche, un banc est installé près de la chapelle.



Avril : la maternelle visite la boulangerie, vente des anciennes tables d'école, 2 boîtes à livres sont installées au bourg et à la Rivière, lancement de l'adressage de rue, loto de la belle époque et Mansac avenir, pose d'une bâche à la salle polyvalente, un vitrail est redécouvert à la chapelle.



Mai : le nouveau camion communal est livré, un nouveau bureau est élu à la Belle Epoque, Charles-Gobert organise les olympiades des EHPAD.



Juin : Des dessins d'enfants au portail de l'école, pour donner des conseils pour le développement durable.



Janvier : couverture d'un local communal pour l'Amicale de chasse (Bambou) ; début des travaux rue du Petit-bois(Pignot) ; empierrement chemin du Javanel et de la Vézère (agents).



Février : mise en accessibilité de l'abri bus (Pignot) ; balayage des rues (agents)



Mars : Rebouchage des ornières et pose de potelets et barrières (agents).



Avril : Fin des travaux rue du Petit-Bois (Pignot) ; rénovation porche et porte de la chapelle (Combalbert) ; parking de la chapelle (Pignot) peinture façade salle polyvalente (agents).



Mai : empierrement du chemin du Perrier, peinture de la façade de la salle polyvalente (agents), travaux sur la conduite de gaz au pont du Gour, en Dordogne (GRDF).



Juin : réception des travaux de la rénovation du Mille-club ; Construction des toilettes sur le parking de la chapelle (Lanternat).





Mi-janvier, le plafond est arraché et laisse apparaître la structure du bâtiment. Les nouvelles portes et fenêtres en PVC sont montées. La vieille chaudière à fuel et sa cheminée sont enlevées



Début février une dalle de rattrapage de niveau est coulée puis recouverte d'une chape liquide fibrée de 7 cm d'épaisseur.



Mi- février la pompe à chaleur est installée sur 2 blocs de béton derrière le bâtiment. Le câblage électrique, les gaines d'aspiration, les groupes diffuseurs les tuyauteries et les supports de sanitaires sont mis en place.



Fin février : sur les lambourdes qui quadrillent le toit, les tôles bac acier isolantes (10 cm) gris ardoise sont posées ; le placo de doublage intérieur des côtés est fixé.

Début mars : pose des supports de plafond (calpinage) puis des blocs lumineux. Poursuite de la pose des tôles de bardage isolant gris clair (6 cm) sur les parois verticales.



Mi-mars : construction du bar, poursuite du bardage, doublage placo des toilettes et pose des portes intérieures.

Début avril : pose du carrelage et finitions de toiture.



Fin avril ponçage et peinture intérieure des murs.

Mi-avril : isolation par laine de verre du plafond.

Début mai : peintures intérieures, pose des plinthes, mise en place des sanitaires, de l'évier, du dessus de bar, raccordement du chauffage-climatisation, pose du plafond et des éclairages de secours. Mi-mai : construction du bar, essai climatisation.

Début juin : pose de l'habillage du bar, nettoyage du chantier, réglages, pose des gouttières, réception du chantier. Fin juin : contrôle de l'installation électrique, remblaiement des entrées, visite de mise en service de la commission de contrôle : SDIS, DDT, Gendarmerie. En raison des conditions climatiques, les plantations sont reportées à l'automne.



Réception des travaux



Samedi 6 juillet, Fête de l'abeille à Mansac

Samedi 6 juillet, tournoi de rugby au stade

Samedi 6 juillet, balade nocturne autour de Mansac, avec Mansac loisirs

samedi 6 juillet, buffet de la FNACA au mille-club ?

Samedi 20 juillet : 5^e marché de producteurs de pays

avec la collaboration de la chambre d'agriculture et d'associations mansacoises,

place du 14 juillet à la Rivière, à partir de 17 h.

Venez acheter et déguster sur place, sous le chapiteau, les produits locaux

vendus en direct par les producteurs : viande de bœuf, de porc, poulet ;

fruits, légumes crus ou cuits, fromage, vin, miel, jus de pommes ; pain

Frites et buvette des associations, mise à disposition de **barbecue** pour la cuisson.

Animations musicales et festives.

Il est conseillé d'amener son couvert. Panier-repas apporté de l'extérieur non autorisé.

Dimanche 4 août : Yoga d'été, 9h15-12h15, salle polyvalente, inscriptions au 06 63 04 60 14

Samedi 7 septembre : Entrecôtes de Mansac Loisirs, salle polyvalente à partir de 19h30

Après celles d'été, les animations de l'automne et de l'hiver :

Dimanche 13 octobre, traditionnelle foire d'automne,

Vide-grenier : inscription vide grenier : Daumas-Bros Michel Tél: 05 55 85 15 23

Fiche d'inscription téléchargeable sur le site « mairie de Mansac »

Cidre : fabrication et vente de jus de pomme sur place et de marrons

Commerçants et forains: charcuteries, fromages, poulets, fruits et légumes, manèges,

Buvette, restauration rapide sous chapiteau

et à midi, repas entrecôte, à la salle polyvalente

Inscription pour le repas, avant le 11 octobre, au 05 55 85 15 71 ou au 05 55 85 26 18

- Samedi 19 octobre : Assemblée générale départementale de l'EPGV salle polyvalente

- Samedi 9 novembre : concours en triplète au boulodrome

- Samedi 9 novembre 20 h : Choucroute du Comité des Fêtes, salle polyvalente

- Lundi 11 Novembre : cérémonies de commémoration

- Dimanche 24 Novembre : Spectacle " les musiciens de Brèmes " par le cirque Cucico, invité par la bibliothèque, à 15 h

- Dimanche 1^{er} décembre : Marché de Noël, salle polyvalente

- Vendredi 6 et Samedi 7 Décembre : Téléthon, salle polyvalente (repas, marche, bourriche ...)

- Samedi 14 Décembre : Repas communal des aînés, salle polyvalente à 12h.

Conseil municipal du 22 février 2019

Absents : Ferreira Sonia, Froidefond Magali, Cournil Cécile, Bourzat Robert, Bost Jean-Pierre, Hébrard Patrice.

Le conseil municipal réuni le 22 février a examiné divers dossiers :

FDEE : la modification des statuts proposée est validée ; la participation communale de 5.380,26 € sera fiscalisée et recouvrée par le service des impôts.

PLU : l'acompte de la subvention pour le PLU est demandé au Département.

Avenants pour les chantiers en cours :

- Démolition du bâtiment annexe de la chapelle pour le financement des analyses des 12 prélèvements pour la recherche d'amiante par AC Environnement : 540 € HT.

- Construction des sanitaires publics par l'entreprise Lanternat : 1.775 € TTC pour l'équipement intérieur.

- Mille-club : porte côté cuisine pour accessibilité : 1.795€ TTC (Desplanches).

Doublage des cloisons par plaques de plâtre : 2.772 € TTC (Lanternat).

Dossiers de demande de DETR 2019 auprès de l'Etat.

Voirie et trottoirs au bourg de Mansac près du cimetière 40 %; voirie et trottoirs impasse de la Logne 40% (25% Agglo); reprise de voirie aux Vergnottes 40%; accessibilité de divers locaux communaux 40% (25% CD); adressage de rues 40% (40%CD); cour de l'école 37%; peinture d'une salle de classe 37%; vidéoprojecteur de la classe de CP 50% (30%CD); apprentis 45% (20%CD), Etudes PAB 50%; quelques autres projets seront également proposés à l'Etat ainsi que des demandes uniquement au Conseil Départemental (voirie Le Varay, lot du Gour...).

Divers :

Vente de l'ancien mobilier des salles de classe : le conseil municipal accepte de vendre les tables d'écoliers au prix de 15 € la table simple et 20 € la table double. Demande à effectuer en mairie.

Régie cantine : Sophie Godard est nommée suppléante de Véronique Barras en remplacement de Jacqueline Maury partie en retraite.

Annulation de créances : A la demande de la trésorerie, la créance de 5.000 € de Vauban Investissement est éteinte ainsi qu'une créance de 15 € mise en non valeur.

Tennis : une étude a été demandée pour la rénovation des cours. Un nettoyage et un éventuel rebouchage des fissures pourraient être faits par les agents en attendant.

Conseil municipal du 12 avril 2019

Absents : Ferreira Sonia, Froidefond Magali, Cournil Cécile, Goudour Sonia, Bourzat Robert, Hébrard Patrice.

Compte administratif 2018 et le compte de gestion ont été approuvés. Avec 1.439.861 € de dépenses et 1.572.441 € de recettes, ils présentent un excédent de 132.579 € affecté au budget prévisionnel 2019.

Le budget primitif 2019 a été adopté. Il prévoit 1.073.538 € en fonctionnement et 804.273 € en investissement y compris des restes à réaliser, soit un budget total de 1.877.811 € dont 143.400 € d'autofinancement, 235.000 € de subvention en cours et d'autres en attente. Le désendettement de la commune a diminué de 30% en quelques années, malgré la baisse des dotations de l'Etat.

Les taux de taxes sont reconduits à l'identique : taxe d'habitation 10,57 %, taxe foncière 17,32 %, foncier non-bâti 82,35 %.

Principaux investissements prévus au budget 2019 : révision du PLU, réfection de la rue du Petit-bois, du lotissement du Gour (voirie et trottoirs), de la toiture de la maison des associations rue de l'usine, 1^{ère} tranche de la réfection d'un appartement à l'école, démolition de l'abri chapelle et construction de toilettes publiques avec création d'un parking, voirie et trottoirs à l'entrée du bourg de Mansac et au lotissement de la Logne, voirie le Varay, les Vergnottes et les Fromentaux, accessibilité des bâtiments communaux, réfection de murs place de Mansac, adressage de rues, réfection de la cour de la maternelle, éclairage des stades, peinture d'une salle de classe et mobilier scolaire, chaudière et menuiseries de la poste, signalétique, achat d'un camion, études pour l'enfouissement place du 19-Mars, réfection des apprentis place du 14-Juillet, amorce des études du plan d'aménagement de bourg à la Rivière...

Le conseil municipal a attribué 12.906 € de subvention aux associations: Amicale de chasse : 230 €; Amicale Laïque : 550 €; ANACR : 95 €; Association des paralysés de la Corrèze : 50 €; Chasse BCP : 230€; C'est la forme (gymnastique) : 230 €; Comité des fêtes: 1.270 € et 500 € pour l'animation lors de la fête; Coopérative scolaire: 65 €; CPR : 230 €; Don du sang: 50 €; Ecole de musique cantonale : 600 €; FNACA : 305 €; Instance de coordination à l'autonomie du canton de Larche : participation demandée de 1.420 €; La Belle Epoque: 230 €; La Graine et l'Idée : 230 €; Les amis de la Bibliothèque Départementale de Prêts de la Corrèze: 100 €; Ligue contre le cancer : 75 €; Mansac au fil des pages : 700 €; Prévention routière: 25 €; Mansac Avenir : 230 €; Mansac Loisirs : 230 €; Restos du cœur de Saint-Pantaléon-de-Larche : 25 €; Restos du cœur de Terrasson : 25 €; Sporting club riverain (rugby) et école de rugby: 2.300 €; Tennis club de Mansac : 385 €; Union sportive riveraine (foot) : 800 €; Bon pied bon œil (gym douce et équilibre) : 230 €; La banque alimentaire : 40 €; la Pétanque Riveraine 230 €, la mission locale pour l'emploi : 1.226,55 €. Chaque association devra fournir à la mairie le bilan comptable annuel présenté lors de son assemblée générale.

Divers avenants ont été adoptés pour des chantiers en cours :

-Au mille-club : Entreprise Desplanches pour habillage de solives, seuil d'entrée, plan de travail, porte...; Entreprise Lanternat pour la fourniture et pose de plinthes et de profilés pour supports de laine de verre.

Rue du Petit-Bois : Entreprise Pignot pour sur-largeur de voirie et de trottoirs 7.990 €.

Travaux en urgence :

-Mise en place de 2 cavurnes au cimetière de la Rivière par l'entreprise Veyssière, 1.032 € TTC.

-Eclairage du stade de foot et boulodrome pour une première tranche de 3.055 € par l'entreprise Vigilec.

-Réparation de murs en brasier place de Mansac, 2.915 € par l'entreprise Lanternat.

-Réfection de la cour de la maternelle par l'entreprise Pignot, avec l'aide de l'Etat demandée 37 %.

Lancement d'appels d'offres pour des premiers travaux 2019 avec retour des propositions pour le 14 mai 18 heures et réalisation des travaux avant le 31 juillet :

-Voirie et trottoirs au bourg de Mansac, côté cimetière avec 40 % d'aide de l'Etat.

- Voirie et trottoirs du lotissement de la Logne avec aide de l'Etat 40% et de l'Agglo 25 %.

-Voirie et trottoirs du lotissement du Gour avec aide du Département.

-Voirie des Vergnottes et du Coustalou avec aide de l'Etat 40 %.

-Voirie du Varay et des Fromentaux ;

Autres travaux : Réfection d'un appartement à l'école par tranches, par l'entreprise Combalbert, avec demande d'aide au Département.

Véhicules communaux :

-Le conseil autorise, après consultation de 3 concessions, la reprise du **camion** actuel de la commune pour 18.000 € et l'achat d'un nouveau, plus petit mais plus récent, pour 31.200 €. La concession Parot est retenue pour un camion benne Iveco 35C16 de 2016, 3 places en cabine et caisson à outils.

Une estimation a été faite pour **la vente du tracteur-épareuse**. Les offres d'entreprises et de collectivités intéressées seront étudiées par le conseil municipal.

L'isolation de bâtiments avec certificats d'énergie est décidée pour : local de chasse, mille-club et maison des associations.

Solidarité :

-Le conseil municipal prend une délibération demandant le maintien de l'organisation actuelle des services DGFIP (finances publiques).

-Olympiades des EHPAD, le 22 mai, à Charles Gobert: elles verront s'affronter les représentants de 20 établissements. Une subvention exceptionnelle de 150 € est octroyée.

-Sur proposition des services sociaux, une demande d'aide pour une personne en difficulté passagère est octroyée.

Absents : Ferreira Sonia, Froidefond Magali, Cournil Cécile, Bourzat Robert, Hébrard Patrice Lajous Paul.

Le conseil municipal a attribué les travaux de voirie 2019.

Voirie et trottoirs de l'impasse de la Logne, avec une aide de 40% de DETR de l'État et 25% de l'Agglo : 4 entreprises ont répondu. L'entreprise Siorat est retenue : 61.410,70 € TTC.

Voirie de l'impasse des Vergnottes, avec une aide DETR de l'État de 40% : 5 offres ont été reçues. L'entreprise Lagarde-Laronze est retenue : 21.134,40€ TTC

Voirie et trottoirs de l'impasse du Gour avec aide du département : 4 offres ont été reçues. L'entreprise Pignot est retenue : 16.026 € TTC

Voirie de l'impasse du Varay, avec aide du département et **voirie de l'impasse des Fromentaux** : 3 entreprises ont été consultée ; l'entreprise Pignot a été retenue : 22.680 € TTC et 22.290 € respectivement.

L'aménagement de l'entrée du bourg de Mansac n'ayant pas été retenu par l'Etat pour l'attribution d'une aide, ces travaux sont reportés.

Pour l'étude du plan d'aménagement de bourg de la rue Principale à la Rivière, 3 propositions ont été reçues. Le bureau d'études Dejante est retenu : 24.000 € TTC.

Peinture de la salle de classe CE2-CM1, l'entreprise Combalbert est retenue : 1.803 €

Mobilier scolaire de la salle de classe CE2-CMI, l'entreprise Manutan est retenue : 3008,27 € TTC.

Pour le remplacement de la chaudière gaz de la Poste, 4 entreprises ont été contactées. L'entreprise Ramisse est retenue : 12.793,20 € TTC

Entretien des parcelles : Suite à de nombreux problèmes d'entretien de parcelles en zone bâtie ou à proximité des habitations, avec des propriétaires négligents, n'habitant pas la commune, le conseil municipal précise, dans un arrêté, le mode d'intervention qui sera mis en œuvre pour faire intervenir une entreprise privée, aux frais du propriétaire, avec recouvrement par le trésor public.

Le tirage au sort pour le jury d'assises sera dorénavant fait en commun avec Cublac, lors d'un CM à Cublac.

^INFOS :

PISCINE INTERCOMMUNALE DE LARCHE :

Horaires	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERMEE	FERMEE
MARDI	10H - 12 H	15H - 19 H
MERCREDI	10H - 12 H	15H - 19 H
JEUDI	10H - 12 H	15H - 19 H
VENDREDI	10H - 12 H	15H - 19 H
SAMED	10H - 12 H	15H - 19 H
DIMANCHE	10H - 12 H	15H - 19 H

CATEGORIES DE TARIFS

Adultes	3.10€	Adultes 20 bains	49.50€
Enfants	2.40€	Enfants 10 bains	19€
Adultes 10 bains	29€	Enfants 20 bains	35€

Pour tous renseignements concernant les cours de natation, s'adresser à : Mr Joël VILDIEU
au 06.71.72.23.47

CANICULE ET GRAND FROID

Lors de l'épisode de canicule de fin juin, l'adjointe aux affaires sociales a appelé les personnes âgées inscrites sur le registre de prévention.

Les personnes âgées ou handicapées qui souhaitent être contactées par l'élue municipale déléguée aux affaires sociales lors des épisodes de canicule ou de grand froid et qui n'ont pas fait la démarche de s'inscrire sur le registre ouvert en mairie peuvent le faire, à tout moment de l'année, en appelant le secrétariat de mairie.

Le bilan des factures d’électricité de la commune pour 2018 : Total de la facture électrique communale : 38.949,39 €

Contrat jaune compteur école : 12.120,85 € TTC : éclairage de l’ensemble des bâtiments + chauffage cantine et maternelle + eau chaude cantine, garderie, maternelle et galerie, 3 logements, galerie école, modulaire + l’ensemble des équipements + TBI et photocopieurs.

Les 3 logements loués sont équipés de sous-compteurs et les locataires remboursent à la commune leur consommation électrique qui est intégrée aux charges locatives.

Compteurs en contrat bleu : total facturé : 26.828,54 € TTC : Abonnements 5.589,05 €. Consommation 12.233,33 €. Frais divers déduits - 1.270,20€. Taxes diverses dont TVA : 10.276,36

Total bâtiments en contrat bleu: 13.020,19€ ; Détails des bâtiments :

Stade : Vestiaires (éclairage, chauffage, eau chaude, buvette, foot, rugby, pétanque, tennis + éclairage stade de foot, éclairage tennis, éclairage terrains de pétanque) + pompe irrigation : 3928,35€

Terrain de rugby (éclairage des 2 stades de rugby) : 259€

Locaux techniques (éclairage, chauffage et eau chaude, équipements) :832,65€

Mairie au bourg étage des archives : 107,90€

Salle polyvalente : éclairage, chauffage, climatisation, cuisine, bibliothèque, club house du rugby, chambres froides et congélateurs... : 3.878,30€

Chapelle : éclairage et chauffage, illumination : 328,90€

Eglise au bourg : éclairage, cloches, illumination + chauffage de la petite salle de réunion : 163,21€

Mairie : éclairage et matériel : bureau +local technique +local chasse : 607,87€

Annexe mairie : chauffage, éclairage +festivités : 799,36€

Mille-club : éclairage, eau chaude, matériel : 287,81 €

Maison communale : éclairage, chauffage, dépôt de la bibliothèque, club-house foot et club-house pétanque, matériel gym et amicale : 1.419,75 €

Feux tricolores La Rivière : 407,09 €

Total éclairage public en contrat bleu: 13.430,58 ; Détail éclairage public :

La Besse I : 295,92

Le Pégerin : 356

Le Seuil Haut : 116,49

Le Seuil-Haut I : 329,43

La Besse : 172,89

La Chaise 2 : 174,18

La Vigerie : 274,90

Barde : 192,93

Chamillac : 207,55

Masloup : 275,69

La Chaise I : 373,30

La Chaise 3 : 116,49

Le Perrier haut : 387,75

Lotissement du Perrier : 484,96

La Rivière rue des cités : 1.032,21

Le Suquat : 561,18

Route de Larche (de rte de Mansac à giratoire) :1.117,16

Rte de Cublac : 3571,82

Le bourg : 1.022,26

Poste HLM (rue du centre et principale et cités en partie): 1.162

Rue des cités et rte de Larche : 723,48

Poste du stade : sud av principale et devant mille club : 858,92



MANSAC... QUOI la page de la Région Nouvelle Aquitaine

Transports scolaires Nouvelle-Aquitaine La Région Nouvelle-Aquitaine organise, depuis la rentrée scolaire 2017, les transports scolaires des enfants, à la place des Départements. Le Conseil régional a, dans ce cadre, la volonté constante de mettre en œuvre un service de qualité aux 215.000 élèves qui utilisent quotidiennement les lignes régionales.

Jusqu’à présent, la Région Nouvelle-Aquitaine appliquait, dans chacun des 12 départements qui la composent, les règlements de transports scolaires mis en place par les Conseils Départementaux avant le transfert de compétence.

Pour l’organisation de la prochaine rentrée 2019, la Région met en œuvre sur l’ensemble de son territoire un règlement des transports scolaires harmonisé pour toutes les familles.

En voici les deux principales évolutions :

1. Adoption d’une **tarification solidaire selon un barème basé sur le quotient familial** de chaque foyer, de manière à ajuster le coût du transport scolaire en fonction des revenus et la composition du foyer. Les nouveaux tarifs sont disponibles en ligne sur le [site des transports en Nouvelle-Aquitaine](#) où vous aurez prochainement la possibilité de calculer instantanément le tarif annuel du transport de votre enfant.

2. **Accès gratuit aux titulaires de la carte scolaire sur l’ensemble des lignes routières** organisées par la Région Nouvelle-Aquitaine les mercredis après-midi, les week-ends et les vacances scolaires, du 2 septembre 2019 au 6 juillet 2020.

Le saviez-vous ? La Région finance 90% des voyages, soit 900 € par élève et par an .

Les parents recevront prochainement de nouvelles informations précisant les modalités de l’inscription en ligne. En attendant, n’hésitez pas à consulter le [site des transports en Nouvelle-Aquitaine](#) pour tout renseignement complémentaire. Les équipes en charge des transports scolaires, basées dans chaque département, sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

ADRESSAGE : dans la perspective de l'arrivée de la fibre mais aussi pour faciliter l'accès des secours et des livreurs, il était nécessaire de revoir la dénomination de voies et la numérotation de l'habitat. La Société La Poste a été choisie pour aider la commune dans cette opération (Coût 6.480€ - Aide du Département 2.160€). 4 réunions de travail ont permis d'appréhender la méthode, de repérer les voies, de conserver la majorité des dénominations actuelles pour perturber le moins possible les habitants, de trouver des noms pour les quelques unes n'en disposant pas. La dénomination de voies doit être achevée à l'automne. La commune devra ensuite acquérir les plaques de rue et N° d'habitation et solliciter de nouvelles aides. Les plaques de maison seront mises gratuitement à disposition des administrés.

BAR RESTAURANT « LE PETIT BOUCHON » : après plusieurs années de fermeture, le bar restaurant a trouvé un nouveau propriétaire. Il est de l'intérêt de la commune qu'une activité nouvelle vienne redonner vie à ce lieu ce qui contribuera au dynamisme commercial déjà existant.

BOITES A LIVRES : 2 boîtes à livres ont été installées pour les 10 ans de la bibliothèque municipale, l'une au Bourg de Mansac, la seconde à La Rivière. Des livres ont été mis à disposition par la bibliothèque mais désormais chacun peut prendre et déposer des ouvrages. Cela permet de donner une seconde vie aux ouvrages. Une 3^e est prévue à l'école, en remplacement du frigo servant de « Give box ». La réalisation des boîtes à livres a été confiée à la menuiserie Desplanches à Pazayac.

CANICULE : fin juin la France a connu une période de canicule. Concernant l'école, le choix a été fait de ne pas la fermer pour ne pas mettre les parents en difficulté. L'autorisation a été donnée à ceux qui avaient une solution de garde de ne pas envoyer les enfants à l'école. La classe maternelle petite section est climatisée depuis 2018 et l'ensemble des classes maternelles s'y sont regroupées. Des brumisateurs et ventilateurs sont à disposition pour l'ensemble des classes. La Mairie a demandé que soient distribués des rafraîchissements aux enfants. Des consignes ont été données au personnel déjà habitué aux bonnes attitudes suite aux périodes de fortes chaleurs de 2018. Concernant les personnes âgées, l'Adjointe déléguée a contacté toutes les personnes âgées inscrites pour leur rappeler les bons gestes en période de canicule. Les personnes âgées ne doivent pas hésiter à faire savoir leur souhait d'un tel contact de la part de la mairie en période de canicule ou de neige.

ENVIRONNEMENT : les collectivités ne peuvent plus utiliser de pesticides pour l'entretien des espaces publics et ceci pour des raisons de santé publique. Des fauchages raisonnés sur les bas-côtés sont déjà mis en place par le Département et par la commune. Nous voyons d'ailleurs reflorir des coquelicots au bord des routes départementales. Le broyage des végétaux communaux permet le paillage des espaces paysagers. Le comité de pilotage de l'Agenda 21 a suggéré d'expérimenter l'enherbement de plusieurs allées au cimetière. Une affichette informative a été apposée en ce sens au portail. Cela nécessitera une tonte régulière.

FIBRE : Orange a pris rendez-vous auprès de la mairie en janvier 2019 pour informer de l'arrivée de la fibre. Nous faisons partie des 16 communes historiques de l'Agglo de Brive pour lesquelles le développement est privé (fait par Orange) contrairement aux autres communes où il est fait par le syndicat mixte Dorsal avec des fonds publics. Pour le moment 3 coffrets sont en cours de réalisation, 1 au bourg de Mansac, 2 à La Rivière. Il est fort probable que l'achèvement de cette opération soit plutôt effectif en 2020.

MILLE CLUB : la rénovation de la salle Mille Club est terminée. La réception des travaux a eu lieu le vendredi 7 mai en présence des artisans. La société Dekra est intervenue pour vérifier les travaux avant le passage de la commission de sécurité composée notamment d'un représentant du SDIS, DDT, Gendarmerie. Cette salle est à nouveau à la disposition des habitants de la commune moyennant un prix de 130€ et 200€ de caution. Le coût total de cette rénovation est de 136.266,94€ avec les subventions suivantes : Etat 42.000€, Département 30.000€, Agglo de Brive 28.280€.

PARKING ET SANITAIRE A LA CHAPELLE : le local derrière la chapelle était devenu vétuste et comportait des matériaux amiantés. Il a été démolit dans l'hiver, un parking a été créé (extension envisagée) et des sanitaires sont en cours d'achèvement. Le coût total de ces travaux est de 20.040 € TTC, avec 32% d'aide de l'Etat et 25% du Département.

RESIDENCE ADAPTEE : l'Office HLM Corrèze Habitat est devenu propriétaire de la résidence adaptée en juin 2018. En ce début d'année 2019, les premiers locataires ont pris possession des lieux. A ce jour, tous les appartements sont loués, y compris à l'étage. Le local médical est loué à un cabinet infirmier, le local commercial adjacent est loué pour une activité de sophrologie.

[illegible]

Le DICRIM : Document d'information communal sur les risques majeurs, est un document à conserver. La mairie est tenue de sensibiliser régulièrement les habitants sur les risques majeurs de son territoire et sur leur prévention.

RAPPEL : les trottoirs sont prévus pour la circulation en toute sécurité des piétons et non pour le stationnement des véhicules qui doivent stationner sur le bord de la chaussée.

15

La Maison de Services Au Public rencontre un succès

La MSAP au bureau de la Poste à la Rivière rend un réel service au public. Au cours du 1^{er} trimestre 2019, elle a été classée 2^e pour sa fréquentation en Corrèze et représente 21 % de la fréquentation des MSAP corréziennes. 125 personnes ont tiré la porte du bureau pour utiliser ses services : ordinateur, imprimante...

Elle reçoit un public très divers : des personnes âgées mais aussi des jeunes et quelques personnes plus régulièrement pour leurs démarches en ligne. Parmi les utilisations, il convient de citer les demandes de cartes grises, la vérification des comptes bancaires, les recherches d'emploi, les liaisons avec les administrations et des recherches diverses.

Pour le personnel de la Poste l'activité MSAP s'intègre sans difficulté avec l'activité traditionnelle de la Poste. Seul petit problème, les personnes qui ne sont pas du tout familiarisées avec l'informatique, car si le personnel d'accueil peut conseiller, voire aider les demandeurs, il ne peut se substituer à ces personnes pour effectuer la totalité de leurs démarches.

La mission locale de Brive canton de St. Pantaléon tient des permanences à la mairie annexe de la Rivière.

Sur le canton, elle accompagne 195 jeunes : 55 % ont entre 18 et 25 ans, 51 % sont de sexe féminin.

En 2018, 3315 contacts avec la Mission Locale : 193 jeunes ont bénéficié de 612 entretiens individuels ; 365 ont participé à des ateliers, 684 ont reçu des courriers, 1230 des SMS, 233 des contacts téléphoniques, 48 des E-mail.

Des dispositifs d'accompagnement renforcé ont été mis en place pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi.

Les différents dispositifs ont permis 365 entrées en emploi, 20 en apprentissage.

Contact : mission locale, 8 avenue André Jalinat 19100 Brive. Tél : 05 55 17 73 00 ; fax 05 55 17 73 09 ; E-mail : contact@missionlocalebrive.fr;

Internet : www.missionlocalebrive.fr

Infos SIRTOM

Un effort est encore nécessaire pour trier davantage et diminuer le coût global des ordures ménagères pour la commune et les habitants.

Facturation	2018 litrage 2017	2019 litrage 2018	variation	Moyenne 2018 par habitant
Ordures ménagères	2.056.023 litres	2.157.755 litres	101.737 litres	1.495 litres, soit un mètre cube et demi
Redevance	66.965 €	65.166 €	22.690€	45.16 €
Moyenne par habitant	46.86 €	45.16 €	-1.70€	
Habitants + commune	77.447 €	71.336 €	-1.085	49.43 €

Prix au litre d'ordures ménagères : 0,0315€

REDEVANCE COMMUNALE 2019 (litrage 2018)

	LITRAGE OM	LITRAGE TRI	TOTAL LITRAGE redevance	Redevance 2019
CHAPELLE	360		360	11,34
ECOLE ET CANTINE SCOLAIRE	63.140	14.630	63.140	1.988,91
MILLE CLUB	15.400	3.850	15.400	485,10
SALLE POLYVALENTE	85.470	28490	85470	2.692,31
STADE	17.710	4.620	17.710	1018,72
TOTAL	196.710	51.590	196.710	6.196,38

■ Prix au litre des ordures ménagères: 0,0315 €

La responsabilité du propriétaire en cas de divagation de ses animaux

Suite à la divagation répétée de chiens identifiés, des dégâts ont été constatés chez divers habitants de la Rivière (au moins 6 poules tuées ou emportées). D'autres divagations occasionnelles suite à un bris de clôture ont également eu lieu : vaches, chevaux... La responsabilité des propriétaires est engagée. Ils doivent mettre fin à ces divagations et réparer les dégâts. Que dit la loi ? Le Code Rural indique qu'il «est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité» (article L211-19-1).

PROCÉDURE APPLICABLE : Si des animaux errants sont trouvés sur des terrains appartenant à autrui, sur les accotements ou dépendances des routes, chemins ou sur des terrains communaux, avertir la mairie de la commune qui essaiera de trouver le propriétaire. Si elle n'y parvient pas rapidement, les chiens et chats seront conduits à **la fourrière de Brive à laquelle cotive la commune** (1€ par habitant et par an). Si les animaux ne sont pas réclamés sous huit jours, les animaux seront transférés à **la SPA**. **Les frais résultant de l'ensemble de ces mesures peuvent être mises à la charge du propriétaire des animaux s'il est identifié.**

RÉPARATION DES EVENTUELS DOMMAGES CAUSÉS : La responsabilité pénale du propriétaire peut être engagée et il peut se voir puni d'une amende d'un montant variable en fonction de la gravité des dommages causés par les animaux et du contexte de la divagation.

Document extrait du journal l'Union Paysanne : Manon Lépine, service juridique de la FDSA 19.

AA

ENTRETIEN DES PARCS, JARDINS ET FRICHES de terrains bâtis et non bâtis situés à proximité des habitations.

PREVENTION ET MEDIATION AVANT LA REPRESSION

Il s'agit de terrains qui n'ont pas été en totalité ou en partie entretenus depuis plusieurs mois et souvent dont le propriétaire ne réside pas sur la commune. Quelques cas n'ont pour l'instant pu être résolus par la concertation avec les propriétaires. La municipalité envisage de prendre un arrêté sur le modèle de celui de Brive « relatif à l'entretien des terrains sur la commune situés à proximité des habitations. »

Projet d'arrêté : *Chaque propriétaire est tenu de maintenir en état de propreté permanent (et tout particulièrement pendant la saison estivale), tout terrain bâti ou non bâti situé à proximité des habitations sur le territoire de la commune de Mansac (y compris dans les villages et hameaux) en veillant notamment à la destruction des ronciers, au fauchage des hautes herbes et à l'enlèvement des décombres, immondices, tas de bois autres que ceux couverts et pilés pour le chauffage...*

Après contrôle en juin, information orale ou par courrier, puis lettre recommandée demandant le nettoyage sous 15 jours, un 2^e contrôle interviendra début juillet. Si l'entretien n'a toujours pas été réalisé, la mairie établira une mise en demeure officielle assortie d'une procédure de travaux d'office.

Une entreprise privée locale sera chargée de réaliser les travaux. La facture sera transmise aux impôts qui se chargeront du recouvrement auprès du propriétaire.* Pour Brive les montants varient entre 300 et 3000 €.

A l'approche de l'été, l'intérêt est certes esthétique mais surtout d'éviter tout risque d'incendie et de prolifération de nuisibles et de serpents, donc de salubrité. *Plusieurs entreprises ou auto-entreprises d'entretien d'espaces existent sur la commune : voir pages de publicité du bulletin

XX

MANSAC ... QUOI La page des jeunes Le compte rendu des réunions du Conseil Municipal d'Enfants

Présents : CE2 : Louane Pinto-Bernardi, Thomas Buisson, Noa Colleu et Camille Coustenoble-Lardinois ; CM1 : Emma Zollet et Tyméo Pique ; CM2 : Jade Fournet, Anna Clara Cournil et Tom Bordas. Réunion pilotée par Daniel Auzeloux, maire-adjoint, référent CME.

Point sur les projets et demandes précédentes.

Concours du plus bel animal de compagnie: Présentation de l'affiche et du bulletin d'inscription. La précision a été apportée afin de mettre hors concours un animal ayant remporté 2 fois le concours. Une réunion avec les représentants du comité des fêtes sera organisée.

Sapin pour la fin de l'année sous le préau : bien, mais peut-être pas assez visible.

Blocs bétons décorés dans la cour : *pas retenus*.

Filets rattachés ; c'est suffisant pour l'instant mais à améliorer plus tard.

Cour de la maternelle : *une reprise de goudronnage sera prévue au budget communal 2019. Le rebouchage des trous dans la cour partie basket devant le modulaire sera fait aux vacances.*

Toilettes : *des consignes de surveillance renforcée et de nettoyage à midi si nécessaire ont été données au personnel ; Un robinet a été installé au-dessus des lavabos filles pour diminuer le débit.* Faire attention au tuyau qui reste parfois un peu ouvert dans les toilettes côté garçons. Certains claquent les portes des toilettes ou y font des bêtises.

Il a été constaté que le chauffage était régulièrement monté au maximum côté filles. *Le réglage a été rendu inaccessible aux enfants. Les toilettes ne sont pas un lieu de discussions sur la durée de la récréation.*

Aire de jeux dans la Rivière : *l'étude et la discussion sont en cours pour une éventuelle inscription au budget 2019, si les finances le permettent.*

Nouvelles remarques et propositions :

Remettre de la rubalise autour du coin sable de la maternelle pour éviter que des enfants ne montent sur la bâche.

Pour la fête de l'école, il pourrait y avoir une kermesse et une exposition des travaux d'élèves (à soumettre aux enseignantes).

Pourrait-on à nouveau **jouer aux billes** sur le bord et les glissières des fenêtres de la maternelle ? C'était bien. *Non, ce jeu a été interdit car il dérangeait les petits pendant les activités et la sieste. Le sable perturbait le fonctionnement des fenêtres.* Pourquoi la **cabane** a-t-elle était supprimée à la maternelle ? C'était drôlement bien ! *La cabane commençait à se dégrader, nécessitait d'être rénovée, mais comme c'était l'endroit où se faisaient les bêtises et les mauvais coups, les enseignantes et le personnel ont préféré sa démolition. Une table entourée de bancs fixes a été installée sur son emplacement.*

L'organisation de l'interclasse pour le primaire avec jeux libres puis activités calmes et rangement donne majoritairement satisfaction aux élèves.

La discussion à propos des **voyages et sorties** est relancée par les enfants, mais il est rappelé que *cela dépend uniquement du choix de l'équipe enseignante.*

Pourquoi n'y a-t-il pas d'**infirmière dans l'école** ? *Il existe une infirmière scolaire qui vient ponctuellement ou à la demande, mais un grand effectif d'élèves lui est rattaché. Elle a dû rencontrer les élèves au moins une fois pour les peser, les mesurer et effectuer quelques examens généraux. Le personnel communal est formé aux gestes de premiers secours.*

Ballons parfois dégonflés : *il existe un gonfleur à ballon dans la chaufferie qui peut éventuellement être utilisé.*

Pourrait-on avoir **une salle** où nous pourrions être seuls lors de l'interclasse ? *Non, pour des raisons de sécurité, cela n'est pas possible. Les élèves doivent être sous la surveillance d'un adulte.*

A 17 h 30 la réunion du CME est terminée et **les lauréats du concours de fleurissement et d'illuminations** sont accueillis par le maire et les élus du CME.

Les récompenses sont remises par les enfants. Camélias, bruyères et narcisses à replanter ont été offerts aux 3 premiers de chacun des concours.

Maisons et jardins : 1^{er} prix Mouneyrac Maurice à Barde; 2^e Sourzat Marie-Louise, rue des Cités ; 3^e Vachet Gisèle et Veyssat Henri et Claudine, route de Larche.

Illuminations et décoration de Vitrites : 1^{er} prix salon de Gontran et d'Angélique ; 2^e : boulangerie Coustenoble ; 3^e Pharmacie de la Rivière.

Illuminations et décoration de maisons : 1^{er} prix Maïna, impasse de la Paumellerie ; 2^e Winterstein, route de Cublac ; 3^e Fontagnol, route de Larche. Illumination et décoration de maison dans le Bourg et les hameaux : 1^{er} Pique au bourg.

Le maire, Isabelle David, a salué le travail effectué tout au long de l'année pour le fleurissement ou ponctuellement pour les décorations de fin d'année par de nombreux habitants. Cela participe à l'attrait de la commune, à son embellissement et profite à tous. L'hommage rendu par les jeunes du CME est donc aussi celui de toute la population et des élus. Lauréats et élus du CME ont partagé le goûter de la convivialité.

CME du 17 mai 2019

Présents : Coustenoble-Lardinois Camille, Buisson Thomas, Collet Noa, Fanthou Maxime, Pique Tyméo, Bordas Tom, Cournil Anna-Clara, Collet Sahel, Aymard Eléana et Daniel Auzeloux, maire-adjoint.

Bilan du concours du plus bel animal de compagnie. La discussion permet de conclure : « Il s'est bien passé; activité à renouveler ».

Participation à la semaine du développement durable du 30 mai au 5 juin

I-Eco-marche le mercredi 5 juin. Rendez-vous au mille-club à 9 heures. Prendre des gants, la mairie fournira les sacs ; se munir d'un gilet fluo et de chaussures confortables pour la marche. La pesée des déchets ramassés sera effectuée à l'issue de la marche et un pot de remerciement sera offert par la commune. Pour les élus du CME, inviter enfants et parents à participer à cette éco-marche.

2- Désherbage manuel de la cour : les élèves volontaires arracheront les herbes folles qui ont poussé autour de la cour le mardi 4 juin, à l'interclasse de midi. Des sacs et des gants seront fournis par la commune ; à voir avec le personnel communal de surveillance. Les herbes pourront être compostées.

3- Participation à l'opération Affichage de dessins d'enfants « Je donne un conseil pour la protection de l'environnement ». Des dessins seront probablement faits en classe au cours de la semaine européenne du développement durable. Tous les dessins d'enfants seront les bienvenus, et seront à déposer à l'école ou à la mairie pour le 7 juin, même ceux faits à la maison; **format A4, avec un dessin, un court texte et le nom de l'enfant.** Les dessins retenus seront affichés le long du grillage de l'école (plastifiés par la mairie) ou chez les commerçants volontaires. Les élus du CME sont invités à y participer et y inciteront leurs camarades.

Autres propositions des enfants

Mettre plus de poubelles à la disposition du public : *Récemment, une a été mise en place près de la chapelle, une autre sous l'abri de la place du 14-Juillet, une autre déjà reçue sera installée près d'une boîte à livres. Des demandes ont été faites devant les HLM, devant l'école et sont étudiées.*

Pourquoi il n'y a pas d'hôtel dans la commune, même s'il existe un panneau sur une maison? *Discussion : Les hôtels sont une gestion privée de bâtiments. Mais pour héberger des touristes ou des gens de passage, il existe sur la commune plusieurs chambres d'hôtes, à la Rivière et dans les coteaux de Mansac, adresses à rechercher sur Internet.*

Il faudrait un marché chaque semaine à la Rivière. *La discussion permet de comprendre qu'il est difficile de créer et surtout de maintenir un marché régulier dans les petites communes, faute d'une clientèle suffisante, surtout lorsqu'il y en a un à Terrasson et à Brive importants. Il y a en juillet un marché de producteurs de pays et en octobre la foire d'automne. La Rivière compte plusieurs commerces et un poissonnier ambulant.*

Il faudrait un parc avec aire de jeux pour que les jeunes puissent se retrouver. *Le projet d'aire de jeux pour petits devrait voir le jour lors d'un prochain budget communal. Les jeunes se retrouvent aussi sur les stades et les tables et bancs de la garenne près des stades. Les jeunes ados se réunissent aussi librement sous l'abri de la place du 14-Juillet.*

Les buts au stade sont-ils homologués car ils présentent des angles vifs ? *Ils ont été vérifiés en 2018 et le seront à nouveau régulièrement. Ils correspondent aux normes et sont solidement ancrés au sol, tout comme le panneau de basket*
Est-il interdit pour les anciens élèves de venir derrière le grillage pour saluer les copains de l'école qui sont dans la cour ? *Discussion: Interdit non, puisque le visiteur est sur un domaine public, le trottoir ou le parking, mais peut-être déconseillé car l'attroupement créé perturbe le déroulement de la récréation ou de l'interclasse et la surveillance des élèves.*

L'ancien réfrigérateur de la boîte à dons (la givebox) nécessiterait d'être nettoyé ou changé. *Une nouvelle boîte en bois identique aux boîtes à livres, stockée au local technique sera prochainement installée par les agents communaux .*

Il faudra faire attention aux panneaux d'information des boîtes à livres : bien que plastifiés ils prennent un peu l'eau. *Ces panneaux un peu artisanaux devraient être améliorés par les bénévoles de la bibliothèque.*

Le projet d'animation « Mansac a un incroyable talent » proposé lors d'un précédent CME a été discuté. La réflexion des élus du CME devrait déboucher sur un règlement, un mode d'inscription, un lieu de déroulement, avec éventuellement une coordination avec une des animations de la commune : marché de pays, fête, foire d'automne, marché de Noël ou en autonomie. Cela sera précisé lors du prochain CME.

Tous vos services à domicile

Ménage, courses,
coiffure, etc...

M. Céline HEBRARD

19520 La Rivière-de-Mansac

Tél. : 05 55 85 13 87

06 77 86 15 07

Gazaille services

MONSIEUR STORE BRIVE

Stores-Volets-Bâches-Pergolas
Portes de garage

21, rue Saint-Exupéry
19100 BRIVE

Tél. 05 55 87 51 41

www.monsieurstore.com

gazaille@wanadoo.fr



LOTTO & jeux à gratter, timbres amendes et timbres poste,
photocopies, fax, cartes téléphoniques, cigarettes
électroniques, E liquide. Facebook/L'Esperance
Le lundi fermé. Mar, mer, jeu, vend, sam :
7 h à 20 h. Dimanche : 8h à 20 h.

SAG VIGILEC

Lignes électriques MT – BT
Poste de transformation
Eclairage Public
Travaux neufs et Entretien
Canalisation souterraine

CENTRE DE TRAVAUX DE MALEMORT

Rue de la gare – 19360 MALEMORT

Tel : 05 55 92 22 23 / Fax : 05 55 92 09 67

FRUITS ET LEGUMES

Frédéric COUSTILLAS

Impasse du Javanel

La Rivière

19520 MANSAC

Tél. : 06 82 29 89 86

ACCOMPAGNEMENT
THERAPEUTIQUE
&
BIEN-ÊTRE

Elsa
CAROLA

Sophrologue
Spécialiste Spécialisée en Gestalt / NLP

Praticienne EFT
Technique de libération émotionnelle

Sur rendez-vous

06.84.79.99.58



Elsa Carola
Sophrologue-Praticienne EFT

Ouverture septembre 2019
Cabinet en soins complémentaires
Place du 19 mars 1962
19520 La Rivière de Mansac

31 rue de la Fontaine Bleue
19100 Brive-la-Gaillarde

CASTOR

DAUDEVIE

24120 PAZAYAC

Tél. : 05 53 50 16 00

Fax : 05 53 50 79 93

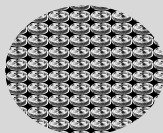
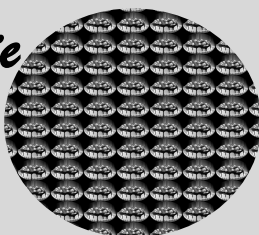
Boulangerie – Pâtisserie

La Rivière de Mansac

EURL COUSTENOBLE

05 55 85 18 47

40 av Principale, 19520 la Rivière de Mansac



Bambou
Entreprise familiale depuis 1940 S.C.S.

COUVERTURE & ZINGUERIE

www.entreprise-bambou.fr

e-mail : entreprisebambou@orange.fr
TEL : 05.53.50.04.16

Gérard SAIGNE / GSD Conseil

Ingénieur diplômé INSA Lyon. DESS de Gestion-Management IAE Bordeaux

.Ingénieur Conseil en management QSE

.Responsable d'Audit certifié AFNOR Paris

.Enseignant Universitaire Lyon et Limoges

Parc industriel
La Rivière de Mansac
19520 MANSAC

Tél. : 06 72 00 55 40

Fax : 05 55 87 78 24

Gerard.saigne@wanadoo.fr

**MAISON
&
BOIS**

AMENAGEMENT INTERIEUR EXTERIEUR
MENUISERIE

ÉRIC CHAUVIN

1, RUE DE L'USINE - PARC INDUSTRIEL
19520 LA RIVIERE DE MANSAC
Tél. 06 78 77 05 91

CHAUVIN.OVE@FREE.FR

SAS BRIGNAC CHAUFFAGE MAINTENANCE

Rémi RAMISSE

Maury - Les Marnas

19310 BRIGNAC LA PLAINE

05.55.22.79.39 / 06.24.89.04.01

Chauffage gaz, fuel, bois, PAC, Energies renouvelables, Entretien, Dépannages, Maintenance, Plomberie, Tuyauterie, Sanitaire, Salle de bain clés en main, Assainissement, Ventilation, Puits canadien

brignac.chauffage.maintenance@gmail.com

SIRET 805 318 714 0013



SARL OPTIQUE ROUSSELIE VISION PLUS

52, avenue Victor Hugo
24120 TERRASSON

TEL : 05 53 50 61 55

FAX : 05 53 50 62 06

terrasson-victorhugo@vision-plus.fr

Maison Jaubert
Fleuriste Interflora
Pompes Funèbres Libres
Funérarium-Marbrerie 7J/7
Z.A.E.S du Moulin Rouge
24120 Terrasson
Tél : 05 53 50 36 54
Fax : 05 53 51 14 28

**COUVREUR, ZINGUERIE,
RAMONAGE**

Démoussage, isolation de combles

Lavaud Jean-Pierre

Le Sarradis 19520 MANSAC

Tél. : 05 55 22 97 04

Port : 06 18 57 18 91

Latelier
COIFFURE

Gontrand Lanaigne
lateliercoiffure19@gmail.com

8, avenue Principale - 19520 La Rivière-de-Mansac

Tél. : 05 55 87 49 44

Lundi 14h - 18h30
Mardi, Mercredi, Vendredi 9h - 12h / 14h - 18h30
Jeudi 10h - 20h
Samedi à partir de 9h

TRAITEMENT DE SURFACE

Zingage - Décapage - Grenaillage - Peinture

Société ELECTRO ZINC

Parc industriel - La Rivière de Mansac

19520 MANSAC

Tél : 05 55 85 16 28

espace boutique
Granouillac
meuble et décoration

meubles.granouillac@orange.fr

MEUBLES GRANOULLAC

15, rue de Montplaisir 24120 PAZAYAC

www.meubles-granouillac.fr

Tél. 05 53 50 06 17

RC Périgueux 54628005700027

SALONS • MEUBLES • CHAMBRES • DRESSING • LITERIE • DECORATION • LINGE



MAXI LITERIE

Pépinières
Thibault

Laurent BROUSSOU

217, RUE DE MONTPLAISIR - 24120 PAZAYAC - 05 53 51 09 53

pepiniere-thibault@orange.fr - www.pepiniere-thibault.com

BRUNEAU STEPHANE
ELECTRICITE GENERALE

Chauffage Electrique-Neuf-Renovation



TEL: 05.55.85.11.65

Port: 06.38.42.90.41

IMPASSE DU LOTISSEMENT
19520 LA RIVIERE DE MANSAC

Siret: 518 630 28000015

Ape:4321A

ACTIF COIFFURE

au féminin *Fatima*

+ coiffure hommes

Tél. : 05 55 85 04 18

19 rue Principale

19520 La Rivière-de-Mansac

Maçonnerie - Plaque de plâtre- Carrelage

S.A.R.L. LANTERNAT & FILS

**Rue du SUQUAT
19520 La Rivière-de-Mansac**

Tél. : 05 55 85 37 93

Port: 06 16 95 27 08 ou 06 70 16 58 26

SAS Casadei et fils

*fleuriste horticulteur
jardinerie deuil mariage*



@casadeiefils

72 avenue du 18 juin
19100 Brive-la gaillarde

05 55 86 15 36

casadeiefils@orange.fr



SAS Casadei et fils

*fleuriste horticulteur
casadeiefils@orange.fr*



Tél. 05 55 86 17 10
bernier.service@wanadoo.fr

**BERNIER
SERVICE**

**Parc industriel La Rivière de Mansac, 21 rue de l'usine
19520 MANSAC**

**Tél. : 05.55.86.17.10 bernier.service@wanadoo.fr
www.bernier-service.com**

Caracterre

CRÉATION - TRAVAUX - ENTRETIEN

Bruno CAROLA Paysagiste

19520 MANSAC - 06.08.51.42.42

CADEAUX

LOGIS CONFORT

Galerie

64

PAPETERIE

la papeterie
MOB.D



**64 av Victor Hugo - 24120 TERRASSON
Tel: 05.53.50.12.15**

**LE
CONCEPT**

ANTI-ÂGE • MINCEUR • FITNESS • BIEN-ÊTRE

Avenue Pierre Mendès
19100 Brive la Gaillarde

05 87 49 69 64 - reservation24h/24 -

www.leconcept-ka.com

Studio
BEAUTE

07 67 63 79 62

Site web : www.studiobeauteangelique.fr

Réservation disponible en ligne sur notre site web
8 avenue principale - 19520 La Rivière de Mansac

Panier *Sympa*

C'est un peu chez moi ...

**Supérette
La Rivière de Mansac**

05 55 22 52 74

SAS AVALON

36 Rue principale
19520 Mansac

N°SIREN 792 810 053 R.C.S. BRIVE

**IL & lagarde
laronze**

- II. Plate-forme de broyage, concassage, criblage**
- II. Travaux publics et routiers**
- II. VRD Assainissement**
- II. Tennis, Sols sportifs et Industriels**

**Tél : 05 53 50 26 22 - Fax : 05 53 50 33 93
www.lagarde-laronze.com**



**2, rte de Larche, La Rivière de Mansac
19520 MANSAC**

POMPES FUNÈRES SOULIER



Une famille au
service des familles
depuis 1932



Agence Brive Centre
Funérarium
32 bis av. Emile Zola



Agence Brive Ouest
Centre Funéraire
Rue Louis Tourasson
19100 BRIVE



Agence de Malemort
Espace Funéraire
Rue Eugène Freyssinet
19360 MALEMORT

Tél. 05 55 24 23 14
Fax 05 55 24 23 44
www.pdsoulier.fr



Le Chemir
du
Renouveau

SOPHROLOGIE

*Envie de détente et de bien-être profond
par la respiration et la prise de conscience du corps ?*

Des exercices simples, accessibles à tous !

Séances collectives les LUNDIS,
à partir du 16 SEPTEMBRE 2019, de 18h30 à 19h30
Salle mairie annexe, à la Rivière de Mansac
10 € la séance. Première séance découverte gratuite.
Evelyne Hourcade, Sophrologue - Thérapeute
06 31 35 21 03

www.sophrologie-terrasson.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CALOU ELEC

Pascal FAUCHER



Tél. 05 53 51 52 72
06 17 32 07 94

36, Rue Marc-Chadourne - 19520 CUBLAC

Frédéric CHEIZE

FCMS

06 14 84 73 45

Maintenance industrielle :
Electromécanique,
Pneumatique

**Le Bourg - 19520
MANSAC**
Frederick.cheize@free.fr



PIGNOT
TRAVAUX PUBLICS



PIGNOT
REVALORISATION

ZA de la Galive - ST PANTALEON DE LARCHE - Tél. 05 55 17 08 32
pignot.tp@orange.fr

24h/24 TOUTES DISTANCES

TAXI Varetz-Mansac

www.varetz-taxi.fr

Transports malades assis (TAP) Véhicule équipé TPMR

Hospitalisations (entrée- sortie- transfert), Consultations,

transport de personne à mobilité réduite

Traitements prolongés (chimio, rayons, dialyse)

Rééducations (kiné, orthophoniste, etc.) Cures

Conventionnés toutes caisses

Nous faisons l'accompagnement de nos patients dans les
services, ainsi que toutes les formalités administratives

Rue J.-B. Bardinal - 19240 Varetz

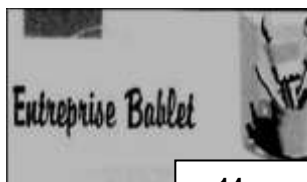
Marie-Christine DUSSIER : 06 85 80 18 79

Michel MASSIAS : 06 85 80 18 77



Taxi-
Aéroport
Brive-Vallée
de la
Dordogne

**Mansac...
quoi
Les pages
des
annonceurs**



**Peinture
int. & ext.
Revêtement
sols et murs
Décoration**

14, rue
chant du
merle
19600
Larche
Tél. :
067574556





**AUX SERVICES
de la MAISON**

PETITS TRAVAUX DU BATIMENT

ENTRETIEN ESPACES VERTS

05 55 85 89 02
06 88 50 58 38

Combalbert Thierry, le Chalirou, 19520 Mansac

MAISON ROBIN
TAPISSERIE SIEGES DECORATION

Le Seuil Bas
19520 MANSAC

0555745427 0673991089
sylvie.robin8@orange.fr



ARTISANE



MAAD Architectes
Rond point du Colombier
19600 Saint Pantaléon de Larche
05.55.88.36.15



DA SILVA Antonio

**Chauffage
Plomberie
Sanitaire**

"Basse Rivière" - 19520 CUBLAC

Tél./Fax : 05 55 85 14 84

ESPACE CONTROLE AUTO
05 53 50 45 45
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
ZI LE COUTAL
24120 TERRASSON
AGR.S024Z120
OUVERT DU LUNDI 14H AU SAMEDI 12H
(8h12h/14h18h)



ECOLE DE MUSIQUE

MARIE LAURE DUTHEIL

Salle de la mairie-annexe

Place du 19-mars

19520 LA RIVIERE-DE-MANSAC

Mercredi et vendredi

Diplômée du conservatoire de musique

Tél : 06 29 07 20 34

Inscription dès maintenant pour
la rentrée de septembre

Accordéon, piano, guitare

Cours enfants à partir de 3 ans, pratique de l'instrument
immédiate. Cours adultes personnalisés, chaque élève est
unique. Cours particuliers de qualité.

beynat roche

**FIOUL - CARBURANT
VIDANGE DE FOSSES
NETTOYAGE DE CUVES
24120 LA FEUILLADE
Tél. : 05 55 23 79 16**

**SERRURERIE - CHAUDRONNERIE
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE**
T. GIMENO M. GIMENO
CRC INDUSTRIE
Parc Industriel
LA RIVIÈRE-DE-MANSAC
Tél. 05.55.22.99.36

L'ATELIER DU MARBRE Georges VEYSSIERE
BATIMENT & DECORATION : sols et escaliers, cheminées, pierre façonnée
à l'ancienne, dallages et aménagements extérieurs, aménagement de
cuisines et salles de bains, mobilier, façades, aménagements de magasins.
FUNERAIRE : monuments, plaques gravées, entretien.
RN 89 - « Les Escures » - 24120 TERRASSON.
Tél. : 05 53 50 02 67 mail : veyssiere@latelierdumarbre.com
DECOMARBRE- Les Coteaux de l'Auzette - ZI du Ponteix - 87220 FEITIAT
Sarl SCHOUMACKER - 6 av. Gustave Eiffel - 33600 PESSAC
Tél. 05 56 36 50 00

CARRIERES LACHAUX

**CARRIERES ET BALLASTIERES
MECANIQUES
BETON**

Vineviale - 19600 ST-
PANTALEON DE LARCHE

Tél : 05 55 85 30 85

Fax : 05 55 85 47 80

La Perche - 19350 CHABRIGNAC

Tél : 05 55 25 61 63

Dominique VILLENEUVE SARL
**Travaux
Agricoles & Publics**
Enlèvement herbe et maïs
Battage céréales et maïs
Terrassement - Défrichage
Empierrement
Assainissement
Drainage
Curage de fossés
Bonnefond Haut,
05 55 85 15 20 - 06 81 16 09 19
19310 YSSANDON
dominique.villeneuve@orange.fr

s.a.s.u. Ateliers M.C.C.
Mathieu MANCZAK
Le mas
19310 BRIGNAC LA PLAINE
Fixe : 05.55.85.24.45
Port : 07.86.21.06.05
Mail : manczakmathieu@gmail.com
Ateliers Manczak Charpente
Corrèze : Charpente traditionnelle,
Maison à ossature bois, Structure bois,
Lamellé collé, Escalier bois, Charpente
industrielle, Couverture, Zinguerie

Hôtel-Restaurant

**PENSION & BANQUET & REPAS D'AFFAIRES
VUE SUR LA VEZERE**

LA TERRASSE

RN 89 19600 LARCHE

Tél. : 05 55 85 84 08 Fax : 05 55 85 89 30

**conserves
LAPEYRIE & fils**
Le Varay 19520 MANSAC 05.55.85.22.03

www.conserves-lapeyrie.fr

BON DE REDUCTION
VALABLE UNIQUEMENT SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE

Retrait possible à la conserverie en sélectionnant

« enlèvement sur place »

jusqu'au 02/12/2019 (hors promotion en cours)

Avec le code **PROMO2019**

BEAUTY COIF INSTITUT

COIFFURE MIXTE VISAGISTE CONSEIL

19600 LARCHE

05 55 22 97 71

Les grandes compétences de l'AGGLO.

L'Agglo c'est l'économie

L'Agglo de Brive s'est organisée pour faciliter et encourager l'entrepreneuriat sur son territoire et en faire un facteur de croissance et d'emplois.

A l'écoute et aux côtés des entreprises locales et de ses habitants pour les accompagner dans leurs projets -Elle stimule les leviers pour créer un environnement entrepreneurial qui concentre les communautés d'acteurs privés et publics. - Près de 550 hectares de zones d'activités économiques sont répartis sur le territoire de l'Agglomération et accueillent des entreprises artisanales, industrielles, commerciales ou tertiaires : **Brive Entreprendre** est un guichet unique dédié à l'entrepreneuriat et au développement économique sur le territoire de l'Agglo **10, avenue Général Leclerc - BP 80005 - 19101 Brive - Tél : 05 55 23 64 06**

L'Agglo c'est le transport

Le réseau de transport public de l'Agglo de Brive s'articule autour : Des services urbains « Libéo » ; Des services à la demande (TAD) « Libéo à la Demande » ; Des services scolaires « Libéo Scolaire » ; Du service de Transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) « Libéo Accessible ». Renseignements : **Centrale de réservation du réseau de transport "Libéo" - Tél : 05 55 74 20 13 et www.libeo-brive.fr**. Les fiches horaires de votre secteur sont à disposition dans votre Mairie.

L'Agglo c'est l'habitat

Un guichet unique gratuit pour l'habitat et l'urbanisme : Accueillir, renseigner, informer, orienter sont les actions assurées par des conseillers qualifiés à la **Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat** Accueil du public du lundi au vendredi 9h-12h et 14h- 17h, **Immeuble Consulaire - 6ème étage - 10, avenue Général Leclerc 19100 Brive-la-Gaillarde - Tél : 05 55 74 08 08 ; Mail : maison-habitat@agglodebrive.fr - Mail : urba.ads@agglodebrive.fr**

L'Agglo c'est la cohésion sociale

Le Contrat de Ville qui a pour enjeu de réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires dans tous les domaines : accès à l'emploi et à la formation, réussite éducative, accès aux soins ,sécurité des personnes et des biens, cadre de vie, lutte contre les discriminations, réduction de la fracture numérique, accès à la culture, aux sports...

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) permet de soutenir l'action en faveur de l'emploi et de l'insertion dans le but de : Renforcer l'impact des politiques d'emploi et de l'insertion au plan territorial. Garantir un large partenariat avec les acteurs locaux pour mettre en œuvre des approches intégrées et territorialisées Mieux orienter les aides financières à destination des publics identifiés localement comme les plus en difficulté au regard de l'emploi.

L'Agglo c'est l'eau et l'assainissement

L'eau potable sur 37 communes.

Au 1er janvier 2014, la **CABB exerce la compétence eau sur les 49 communes** de son territoire mais est l'autorité organisatrice du service sur 37 de ces communes, la compétence ayant été transférée à différents syndicats des eaux pour les autres communes.

11 usines qui produisent 8,1 millions m³d'eau potable par an.

Suite à des négociations de contrats avec la SAUR, le prix de l'eau va baisser sur 35 communes de l'Agglo dès janvier 2019.

L'assainissement collectif Linéaire d'environ 700 km, 44 stations d'épuration, pour une capacité nominale globale d'environ 244.800 Equivalents Habitants.

L'assainissement non collectif Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour mission d'intervenir chez les particuliers afin de vérifier les installations d'assainissement. Il s'agit d'un enjeu essentiel pour garantir la qualité de notre environnement et de notre cadre de vie.

L'Agglo c'est l'environnement

La gestion et l'élimination des déchets : l'Agglo de Brive a délégué cette mission au SIRTOM de la Région de Brive, regroupant 123 communes et 156 200 habitants.

La création de la voie verte sur les axes Corrèze et Vézère.

L'Agglo c'est la petite enfance

L'Agglo de Brive a en charge l'accueil de la petite enfance pour les 48 communes de l'agglomération. Dans ce cadre, elle pilote désormais les structures d'accueil, les relais assistantes maternelles et les lieux d'accueil parents enfants.

Depuis janvier 2019, un portail famille est mis en place sur le site de l'Agglo www.agglodebrive.fr. Ce site sécurisé est accessible 24h/24 pour vos futures démarches d'inscription, de réservation et de paiement dans les domaines de la petite enfance ...

A Mansac, l'Agglo gère les réseaux d'eau potables, les réseaux d'assainissements collectifs du bourg et de la Rivière et leurs 2 stations d'épuration. Elle assure aussi le contrôle des assainissements individuels. Elle a financé cette année les travaux de réseaux de la route du Petit-bois et de l'impasse de la Logne en 2018

PETANQUE : le club de pétanque s'entraîne au boulodrome du stade et dispose d'un clubhouse à la maison communale, rue de l'usine. Renseignements au 06 86 56 56 20.

JUDO enfants avec l'union judo Brive Corrèze Limousin à la salle polyvalente de la Rivière, chaque mercredi 14h45 à 15h45,. Les séances sont animées par Johann. Renseignements au 06 10 37 07 56.

Gym douce et équilibre à la salle polyvalente avec l'association «Bon pied ! Bon œil !»: **95 € pour l'année.**

Les séances «tout public» ont lieu **tous les mardis matin, de 9 h 15 à 10 h 15 à la salle polyvalente de la Rivière de Mansac**, sauf pendant les vacances scolaires, animées par Christine Olivier, animatrice, diplômée de la fédération de gym volontaire. Elles **débiteront le mardi 10 septembre à 9 h 15**; le 1^{er} cours est gratuit à titre d'essai. Prenez un tapis et venez les rejoindre ! Pour tout renseignement, s'adresser à la présidente, Evelyne Bourg, au 05.55.85.46.11.

Yoga à la salle polyvalente : avec l'association « la vie te sourit » pour une initiation à la pratique du hatha yoga : **le mercredi soir, de 18 h à 19 h 30 et de 20 h à 21 h 30**. Cette activité convient à tous : adolescents, adultes, personnes âgées et enfants de plus de 13 ans. Premier cours offert. Venir avec un tapis de gym, une petite couverture et un petit coussin. **Forfait par trimestre : 90 €** (tarif 2015). Renseignements au 06.63.04.60.14.

Equitation western avec Western Attitude 19, dont le siège social est à la Borderie de Mansac. Son but est d'organiser des rencontres entre cavaliers souhaitant partager leur passion de l'équitation western et la promotion par toutes les formes envisageables de l'équitation western.

MUSIQUE : Pour la **gymnastique des doigts**, l'école de musique de Marie-Laure Dutheil à la mairie annexe, adultes et enfants, le mercredi et le vendredi, après-midi : accordéon, guitare, piano à partir de 3 ans. Tél : 06 29 07 20 34

Des sports plus anciens mais qui continuent en septembre sur la commune : plus de renseignements pages des associations.

Football + école de foot en entente avec Larche. Stade de la Rivière

Rugby + école de rugby en entente dans le cadre de l'ERCC. Stade de la Rivière

Tennis + école de tennis. Stade de la Rivière et gymnase de Larche

Gym du club « c'est la forme » le mardi et le jeudi soir à la salle polyvalente,

Les marches du lundi avec l'association Mansac Loisirs.

La chasse avec les 4 associations de chasse de la commune. **La pêche** sur les rivières et les étangs de la commune.

ET AUSSI CULTURE-LOISIRS: La bibliothèque municipale, la chorale avec Mansac Loisirs, la recherche de documents historiques avec la graine et l'idée, les jeux de cartes et de société et le tricot avec la Belle époque, l'animation avec le comité des fêtes.

ET ENCORE, relaxation, méditation, détente : **sophrologie**, en séances individuelles ou collectives : à partir de septembre, avec Elsa Carola, sur rendez-vous place du 19-mars, ou Evelyne Hourcade, le lundi à l'annexe mairie. (Voir pavés publicitaires des annonceurs au centre de ce bulletin)

AMICALE DES CHASSEURS DE MANSAC 2019



Assemblée générale ordinaire : dimanche 8 juillet 2018 à 10 h. salle de réunion à l'Église de MANSAC

L'amicale des chasseurs de Mansac remercie bien sincèrement Madame le Maire et l'ensemble des conseillers, les propriétaires ainsi que tous les bénévoles qui nous ont aidés lors de nos activités.

Nos activités : Participation au marché de producteurs, à la fête d'automne, au Téléthon, Loto, Repas de chasse.

Régulation des espèces pouvant occasionner des dégâts :

En battue ou piégeage : 9 renards, 25 ragondins, 28 corneilles noires.

Lâcher de gibier : 104 Faisans, 120 Perdrix,

Président : Jean-Pierre LABORIE

1° vice-Président : Jean-Louis FORIE

2° vice-Président : Loïc PUYCHAFFRAY

Secrétaire : Marcel POMAREL

Secrétaire adjoint : Stéphane CHASSAIN

Trésorier : Alain PAULY

Trésorier adjoint : Alain REBIERE



ASSOCIATION DE CHASSE BCP 2019

Président : Jérôme PESEYRE

Vice-président : Georges FEUILLADE

Trésorier : Gilbert VERLHAC

Secrétaire : Jean-Marie MIRAT

Notre repas annuel a eu lieu le 31 Mars 2019, réunissant chasseurs B.C.P, amicale de Mansac ainsi que la chasse des Bruyères, les propriétaires et amis.

Régulation des nuisibles tout au long de la saison (renards, ragondins, corneilles).

Débroussaillage de certains chemins communaux.

Tous nos remerciements à Madame le Maire et son conseil municipal pour la subvention accordée.

ASSOCIATION DE CHASSE MANSAC AVENIR 2019

Les membres du Bureau Mansac Avenir

Président : Guy COVERGNAT

Trésorier : Alain SRAKA

Trésorier-adjoint : Christophe COUNIL

Secrétaire : Irène VILLENEUVE

Secrétaire adjoint : Roger VILLENEUVE

Conseil d'Administration :

COVERGNAT Guy, SRAKA Alain, GILET Philippe, SOULIER Jean-Jacques

Conseil de discipline :

COVERGNAT Guy, VILLENEUVE Roger, SOULIER Jean-Jacques

Commissaires aux comptes :

PIGNOL André, SRAKA Alain



Le repas annuel a eu lieu le 02 mars 2019 à la salle polyvalente, réunissant 115 personnes. 112 repas gratuits ont été portés à domicile. Merci à toutes les personnes qui étaient présentes.

A la chasse, nous avons prélevé : 3 sangliers et 18 chevreuils qui ont été servis lors du repas ou distribués aux chasseurs. Régulation de la sauvagine : 4 renards.

L'association remercie la municipalité pour la subvention accordée, ainsi que la fédération de chasse.

MANSAC CPR 2018

Président : Vaysse Bernard

Vice président : Froidefond René

Trésorier : Mouton René

Trésorière adjointe : Vaysse Catherine

Secrétaire : Bros Béatrice

Secrétaire adjoint : Rouchette Gérard

Bernard Vaysse et ses chasseurs sont satisfaits de la saison de chasse écoulée. Nous avons eu le plaisir de tuer le quota de chevreuils, des renards et des sangliers dont un a fait le rôti de notre traditionnel repas.

La société CPR Mansac remercie Madame Isabelle DAVID, le conseil municipal ainsi que les propriétaires des terrains et nos bénévoles pour leur gentillesse et leur participation pour le bon déroulement de notre saison de chasse.

[illegible]

Vide-grenier

Présidente d'honneur : Isabelle David ; Président : Jacques Pouchoux
Vice-présidente : Claudine Mérigot
Trésorier : Michel Daumas-Bros, Trésorier-adjoint : Laurent Lagrave
Secrétaire : Pauline Mérigot, Secrétaire-adjointe : Francine Ménendez
Et 12 membres actifs.

- C'est avec plaisir que nous participons à la vie de la commune et nous faisons tout notre possible pour répondre aux demandes qui nous sont faites.

L'association a aidé à la réalisation du parcours culturel autour de l'EHPAD Charles Gobert mis en place fin 2018.

Pour les personnes qui souhaitent connaître ou mieux connaître Mansac, le livre " Recueil Mansac en Corrèze " réalisé par l'association est encore disponible. Contact au 06 73 26 58 28

MANSAC AU FIL DES PAGES 2019

Présidente: Micheline Tronc
Vice-présidente: Marie-France Labrousse
Trésorière: Bernadette Perrone
Adjoint: Frath Jonathan
Secrétaire: Anne-Marie Mouneyrac
Adjointe: Aline Pommareil

Autres membres actifs: Laurence Auzeloux, Jeannette Bost, Claudine Bourzat, Maryse Dedome, Michèle Régnier, Lisette Roussel



Conteur



Théâtre



Activités 2018: Accueil des classes, conteur « Clément Bouscarel », juin: cueillette et cuisine de plantes sauvages; Septembre: soirée « lectures gourmandes » suivie dégustation de soupes; novembre: Théâtre avec le groupe « les Plays Mobils »; Participation au Prix des Lecteurs Corrèziens. Participation au marché de producteurs et à la foire d'automne.

Activités 2019: Accueil des classes; mars: le conteur « Daniel Chavarroche »; juillet: demi-journée autour du miel

« BON PIED BON ŒIL » 2019 Gymnastique douce - Equilibre avec la méthode Pilates

Présidente: Evelyne Bourg 05 55 85 46 11
Secrétaire: Laurence Auzeloux 05 55 85 16 98
Secrétaire adjointe: Annick Varailles
Trésoriers: Claude et Sylvette Delmont 05 55 85 20 50



L'association Bon Pied Bon Œil tient toujours la route !

Elle vient de terminer sa 4^e année de fonctionnement avec un effectif toujours stable de 32 licenciés de 60 à 80 ans et avec un bon taux de fréquentation de ses adhérentes.

L'objectif de l'association est de promouvoir le sport-santé bien-être pour les seniors en particulier. L'animatrice EPGV, **Christine OLIVIER**, à partir d'exercices variées, ludiques, travaillant l'équilibre, la mémoire, le renforcement musculaire, la coordination des mouvements et la prévention des chutes, a su créer des séances très conviviales appréciées de tous et de toutes. L'achat d'un complément de matériel (gros ballons et élastibands) a permis de varier encore un peu plus les séances. L'assemblée générale de la saison 2018/2019 a eu lieu le 25 juin à 9h. Elle a confirmé la bonne gestion des finances; ce qui nous a permis de faire 2 séances supplémentaires cette saison soit 35 séances à 2.70 € (licence comprise) et de ne pas augmenter la cotisation pour la saison future. **Notre association a été retenue pour organiser l'assemblée départementale de l'EPGV le samedi 19 octobre 2019 à la salle polyvalente de La Rivière.**

Rappelons: **EPGV (éducation physique gymnastique volontaire): 1^{ère} association non-compétitive par le nombre d'adhérents et qui s'adresse à toutes les générations.**

Reprise des séances le mardi 10 septembre 2019, de 9h15 à 10h15 à la salle polyvalente de La Rivière. Cotisation inchangée depuis 4 ans: 95€ pour l'année soit moins de 3€ la séance, licence comprise; Séances ouvertes à tout public, homme ou femme.

Venez avec un certificat médical de non contre indication et un tapis de gym. Vous serez les bienvenus! (une séance d'essai gratuite)

Club des anciens: la Belle époque 2019



Loto



Assemblée générale

Présidente: Patricia Villeneuve
Trésorière: Dany Nanthiéras
Secrétaire: M-Françoise Froidefond
Secrétaire adjointe: Monique Gardeux.

Contact et renseignements au
06.47.72.62.99 ou au 05.55.17.30.13.

En 2019, le club a vu son effectif augmenté et un nouveau bureau se mettre en place. Nous avons organisé un loto, nous avons visité le village du Bournat avec l'instance de coordination, nous sommes allés en compagnie du club de Saint-Pantalon "Souvenirs d'antan" au jardin de Sothys et nous avons visité une fromagerie ainsi qu'un village du XVII^e siècle. Nous terminerons la saison par un repas.

Pour la saison 2019/2020, nous pensons réitérer le loto, organiser un vide-grenier, faire plusieurs voyages et quelques sorties au restaurant. Nous continuerons bien sûr à accueillir, comme il se doit, toutes les personnes qui voudront se joindre à nous. **Le club fermera ses portes le mardi 16 juillet et rouvrira le mardi 3 septembre dans la salle du "Mille-Club" refait à neuf.**

Nous souhaitons de bonnes vacances à toutes et à tous.



Voyage USA : Monument Valley



Président : Yvon SAIGNE
Vice président : René MOUTON
Trésorier : Jean-Michel MIGINIAC
Secrétaire : Jean Luc-BOUDY

Responsable "Marche des lundis" : Claudine Mériot (contact : 06 73 26 58 28)
Responsable "Chorale" : Marie-France Labrousse (Contact : 06 88 44 28 19)
Nombre de membres au bureau : 17 personnes

Le samedi 7 juillet 2018, l'association a organisé une randonnée nocturne autour de Mansac. Une quarantaine de personnes a pris le départ de cette marche de 9km. La 2ème moitié du parcours s'est déroulée dans la nuit, avec lampe torche et gilet fluorescent. Vers 23h30, la majorité des participants partageait une soupe à l'oignon de fin de parcours, dans une ambiance chaleureuse.

Le mardi 17 juillet 2018, l'association a proposé une soirée culturelle au "Festival de la Vézère" (FDV) à prix réduit (financement FDV et Mansac Loisirs). C'est ainsi qu'une vingtaine de personnes est allée écouter les "Polyphonies Corse" dans l'église d'Allasac. L'association s'excuse de ne pouvoir réaliser de publicité par voie de presse du fait de l'exclusivité demandée par le FDV.

Mansac Loisirs a participé avec les autres associations au "Marché de Producteurs" en juillet 2018 et à la foire d'automne en octobre 2018 à La Rivière de Mansac. Chacune de ces activités a connu un grand succès populaire.

Le samedi 8 septembre 2018, a eu lieu l'habituelle soirée "Entrecôtes" de fin d'été.

Le dimanche 30 septembre 2018, avec une participation de 35 personnes, la randonnée pédestre d'automne a été organisée sur un circuit de 13 km à la découverte du patrimoine de Saint-Céré et ses environs dans le Lot.

Le jeudi 8 mai 2019, Mansac Loisirs avait prévu une randonnée pédestre de 13km sur un circuit du domaine de Sédières. La météo défavorable ce jour là a contraint l'association à annuler.

Du 26 mai au 6 juin 2019, avec un groupe de 48 personnes, Mansac Loisirs a organisé un voyage de 12 jours dans le grand ouest américain. Sur une boucle de Los Angeles à Los Angeles, les voyageurs ont découvert La ville fantôme de Calico, le désert de Mojave, le Grand Canyon, Monument Valley, Le barrage de Glen Canyon sur le fleuve Colorado, le lac Powell, Bryce Canyon, Las Vegas, La Vallée de la Mort, Séquoia Park, San Francisco, puis la descente le long du pacifique par Monteret, Carmel, Santa Barbara, Santa Monica, et Venice Beach. Ce long voyage a permis de découvrir une grande diversité de lieux et de paysages à travers les états de Californie, Arizona, Uta et Nevada. La rencontre avec les américains de l'ouest a été sympathique.

D'octobre 2018 à juin 2019, la chorale de Mansac Loisirs a réalisé des répétitions de chant tous les quinze jours le lundi à 20h30, salle municipale de l'église à Mansac, sous la direction de la chef de chœur Félicie Verbruggen. La clôture de la saison 2018/2019 a eu lieu le dimanche 23 juin par une séance de chants en plein air place de l'église à Mansac. A cette occasion, les chorales du Lardin et d'Yssandon, ainsi que le guitariste François, étaient invités à participer à cette fête de la musique et du chant. La reprise aura lieu début octobre 2019. Toute personne intéressée pour faire un essai ou participer sera la bienvenue.

Toute l'année, la section "Marches" qui existe depuis 2011, organise une "Marche des lundis" sur des circuits de 7 à 10 km. Ils sont situés dans un rayon de 0 à 15 km autour du lieu de rassemblement Place du 14 Juillet à La Rivière de Mansac. Cette marche est ouverte à tous sans aucune obligation de présence, les marcheurs viennent quand ils le veulent. La participation est sans inscription, les déplacements jusqu'aux départs des circuits se font en covoiturage. La durée aller retour d'une sortie est de l'ordre de 2h30 à 3h30 selon le lieu et la longueur du circuit. En période d'été (juin à sept.), la marche a lieu le lundi matin rendez-vous à 8h45. En période d'hiver (oct. à mai) elle a lieu le lundi après-midi rendez-vous à 13h45. En 2018, en fonction de la période, le nombre de marcheurs a atteint 35 personnes avec une moyenne autour de 20/25.

USRM foot 2019

Président : José Vides
Trésorière : Sylvie Chouzenoux
Secrétaire : Magali Froidefond
Dirigeants : Jean-Marc Froidefond,
Alexis Mendès, Edouardo Ramo~

AG de juin 2018



La reprise de la saison 2019-2020 se fera en entente avec OLL (Larche-La Feuillade). Il n'y aura plus d'équipe féminine. L'année sportive 2018-2019 est à vite oublier, puisque l'USRM termine dernière du championnat. La reprise est prévue en août. 10 joueurs et un arbitre seront licenciés au club qui recevra le renfort de quelques joueurs de l'OLL ce qui permettra un effectif suffisant lors des rencontres.

AMICALE LAÏQUE 2019

Présidente : Sonia Maina
Vice-présidente : Elodie Mesnier
Trésorière : Christelle Mondit
Trésorière-adjointe : Amandine Combas
Secrétaire : Sophie Sourdes



Soirée années 80



Loto

Manifestations de l'année : vente de chocolats, gouter de Noël à l'école, soirée années 80, loto et fête de l'école
L'amicale laïque organise des manifestations pour récolter des fonds dans le but de financer les sorties scolaires et voyages de l'école.

FNACA COMITE DE MANSAC 2019



Responsable: AUGER Jean-Claude
Adjoints: BESSE Henri et MOUNEYRAT René
Membres: BOURZAT André, COSTE Alain, DONNADIEU Pierre, DUBOS Marie-Jeanne, FRAYSSE Yves, FROIDEFOND René, GOURDOUX Bernard, LACROIX Héliane, LEVET Jean-Claude, NEUVILLE Maurice, PELLERIN Bernard, QUDINEAU François, RANDOUX Jean, ROBILAUD Roger, RONGERE Monique

Le bureau 2018-2019 :

Président : FAJARDIE Jean-clément
Vice-présidents : PIGNOL André, VIGNAUD René
Secrétaire : POUCH Jacques
Secrétaire-Adjoint : SERRE Louis-Michel, SERRE J.Michel, BRINGOLLET Hubert
Trésorier : PENCHENAT Jacques
Trésorier- Adjoint : FRAYSSE Yves
Porte-drapeaux : AUGER J. C., BOURZAT André
Correspondant presse : POUCH Jacques

FNACA 1^{ER} semestre 2019.

Le 14 JANVIER 2019, Réunion du comité départemental à Ste Fortunade
Le 15 Janvier 2019, Réunion du comité local avec le point sur rentrée des cartes adhérents, membres bienfaiteurs, calendriers (effectifs 2019), projet de voyages 1 jour et 5 Jours
Le Mardi 19 Mars 2019 déplacement de quelques adhérents à la cérémonie à Tulle.
Le Mardi 19 Mars 2019 Mansac et La Rivière, Cérémonies commémoratives de la fin des conflits en Afrique du Nord
Le Dimanche 24 Mars, repas annuel du comité local (75 convives)
Samedi 18 Mai 2019 Voyage 1 jour Viaduc de Garabit (41 personnes)
Voyage 5 jours 4 nuits en Camargue du Dimanche 23 au 27 Juin 2019, voyage annulé pour manque de personnes
Le Mardi 21 Mai obsèques de notre adhérent FEREDY Lucien
Le Mercredi 12 Juin 2019 Réunion du comité départemental à Ste Fortunade
Le Mercredi 19 Juin 2019 Réunion du comité local, pour préparer l'organisation du Buffet campagnard du samedi 06 Juillet 2019

Cérémonies 19 mars



Réunion de la FNACA



COMITE DES FÊTES 2019

Bilan du deuxième semestre 2018 :

21 juillet 2018 : Participation au marché de producteurs de pays
14 octobre 2018 : Participation à la foire d'automne
10 novembre 2018 : Soirée « choucroute »
2 décembre 2018 : marché de Noël
7 et 8 décembre 2018 : Participation au Téléthon

Bilan du premier semestre 2019 :

27 et 28 avril 2019 : Fête de la Rivière de Mansac
1er mai 2019: Casse-croûte
8 juin 2019 : Soirée « sanglier à la broche » annulée

Manifestations à venir :

20 juillet 2019 : Participation au marché de producteurs de pays
13 octobre 2019 : Participation à la foire d'automne
9 novembre 2019 : Soirée « choucroute »
1er décembre 2019 : Marché de Noël
6 et 7 décembre 2019 : Participation au Téléthon

Le comité des fêtes se réunira lors de son assemblée générale au cours de l'été 2019.



Président : Jean-Bernard Delmas
Vice-président : Paul Bru
Trésorière : Jeanine Delmas
Secrétaire : Carine Sérézat
Secrétaire-adjointe : Aurélie Delmas



Gym : C'est la forme 2019

Présidente : Delphine FARFAIT
Vice-présidente : Sandrine LAJOUS
Trésorière : Marie-France LABROUSSE
Trésorière- Adjointe : Marie-Georges DUBREIL
Secrétaire : Pascale LEVET
Secrétaire -Adjointe : Jackie MEYNARD



AG du 9 octobre 2018

Les séances du Club de Gym se déroulent :

Les mardis de 20 h 30 à 22 h 00 – salle polyvalente de la Rivière de MANSAC, à l'exception des vacances scolaires.

Les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30 - salle polyvalente de la Rivière de MANSAC, à l'exception des vacances scolaires.

Pour les séances du mardi seulement, à partir du mois d'avril & avec l'arrivée du beau temps, le Club vous laisse le choix entre des séances de marches autour des communes avoisinantes ou une séance d'APE en salle.

Le club compte 43 Licenciés venant de la Commune de MANSAC ou des Communes alentours.

Nos séances d'APE s'effectuent dans une ambiance conviviale, ou **bonne humeur, partage, effort, & convivialité sont au rendez-vous**. Nous vous proposons un *programme d'échauffement*, coordination, renforcement musculaire, gym avec différents agrès (Poids, élastiques, bâtons, Ballons paille, STEP), travail des abdos et des fessiers, pour terminer par des étirements et/ou de la relaxation.

Pour s'inscrire aux cours, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gymnastique d'Entretien (APE) et Randonnées Pédestres est nécessaire. Le matériel : ballons, bâtons, élastiques, haltères, est fourni par le club. Les STEP et les tapis seront à prévoir par l'adhérent(e). Apporter une bouteille d'eau. Deux ou trois séances d'initiation sont autorisées en début d'année pour permettre aux hésitant(e)s d'effectuer un choix.

Alors si nos cours vous tentent, n'hésitez pas, rejoignez-nous...

Tennis : Tennis Club de Mansac 2019

L'équipe senior masculine



Président: Pierre Roussel

Trésorier : Christian Attalin

Adjointe et responsable de l'école de tennis : Yvette Albouy

Côté Bureau, pas de changement, l'équipe dirigeante de l'an dernier a été reconduite dans ses fonctions : le Président Pierre ROUSSEL, le trésorier Christian ATTALIN, la trésorière adjointe et responsable de l'école de tennis Yvette ALBOUY. Le poste de Secrétaire, toujours vacant, est assuré par les trois membres du Bureau.

Côté effectifs, l'année 2019 a vu le nombre de licenciés augmenter et passer de 27 à 33 licenciés. Cette hausse est due essentiellement à l'effectif de l'école de tennis qui a passé de 10 à 14 adhérents. Souhaitons que cette tendance à la progression continue pour la saison prochaine, car sans cela il nous serait impossible financièrement de maintenir l'école de tennis dans sa version actuelle.

Côté compétitions par équipe, nos aînés se sont inscrits dans une seule compétition durant laquelle ils ont entretenu un bon esprit de camaraderie et de convivialité. Les résultats sportifs sont restés moyens dans l'ensemble et se sont soldés par une cinquième place sur 7 clubs.

L'équipe senior masculine a disputé avec brio le Trophée 19 messieurs et ne s'est inclinée qu'en finale contre le TC DONZENAC. Bravo aux joueurs composant cette équipe. (Photo ci-dessus).

L'équipe senior féminine engagée en Challenge DESMERY a réalisé un très bon parcours en terminant première de sa Poule : félicitations à Déborah, Aurélie et Amélie pour cette excellente performance. Cette équipe renforcée par Yvette dispute actuellement le championnat interclubs senior dames dans lequel nous lui souhaitons de briller.

L'équipe jeunes filles 13/14 ans a du faire face à une forte opposition et s'est classée quatrième sur cinq dans sa catégorie. Encouragements aux jeunes BLANDINE, SELMA, SATINE et ELEONORE.

En ce qui concerne les compétitions individuelles, un seul adhérent s'est engagé. Merci au jeune FLORIAN d'avoir défendu les couleurs du TC MANSAC à travers la Corrèze, en espérant que cela donne envie de s'investir à ses jeunes camarades de club pour l'an prochain.

Souhaitons à notre club une bonne fin d'année 2019 et rendez-vous en 2020.

Sporting Club Riverain Mansac 2019

Contact : Patrick Tenèze 06.65.34.92.54

Président : Patrick Ténéze
Vice Président : Jean Pierre Barboutie
Trésorière : Stéphanie Mathou
Trésorier-adjoint : Daniel Mercier
Secrétaire : Sabine Arène
Secrétaire-adjointe : Chrystelle Eymard

Membres du bureau : Jean Claude et Evelyne Bourg, Didier et Pierre Leo Barboutie, Marie Noëlle Gareyte, Michel Labrousse, Serge Bagnaud, Loïc Fauvel, Jean Pierre Laborie, Alain Labrousse, Lucas Ténéze, Pauline Vayne, Michel et Pauline Mèrigot, Fred Deudieu, Sylvie Grampox, Sandrine Bordas.

Ecole de Rugby de moins de 6 ans à moins de 19 ans : Chrystelle Eymard Tel :06.18.87.39.46 et Patrick Ténéze Tel : 06.65.34.92.54



Le nouveau bureau 2019

La saison 2019/2020 s'annonce beaucoup mieux que la saison dernière qui a été très compliquée par manque d'effectif, mais ce qui n'a pas empêché de bien se tenir dans le classement, avec aucun match à effectif incomplet ni de forfait à enregistrer. Pour cette saison, nous avons un nouvel entraîneur, Michel Strabol, qui vient renforcer le staff déjà composé de Michael Moulin et de Fred Andréanie. Nous avons aussi fait de nombreuses recrues de qualité, avec pour objectif de jouer la montée.

Pour l'école de rugby, l'entente actuelle a vu arriver les clubs de Terrasson et du Lardin pour les moins de 14,16 et 19 ans, ce qui porte l'effectif à plus de 200 jeunes, toutes catégories confondues.

Si vous voulez rejoindre le SCR Mansac au niveau de l'école de rugby, de l'équipe Senior ou du bureau, vous êtes les bienvenus.

#####

WESTERN ATTITUDE

Siège Social : LA BORDERIE 19520 MANSAC
Présidente : GUITARD MARTINE
Vice-président : JOSE LUIS LOPEZ NUNES
Secrétaire : SEBASTIEN BRUAND
Secrétaire Adjoint : CHRISTIAN ROQUES
Trésorière : GUITARD MARION



#####

Union Judo Brive Corrèze Limousin, SECTION de la RIVIERE DE MANSAC 2019

Educateur, Johann Skubiszewski.

La section est ouverte aux enfants à partir de 3 ans le mercredi après-midi, 130 € par an environ.

Cours tous les mercredis après-midi à la salle polyvalente, de 14h45 à 15h45.

Renseignements sur place auprès de Johann ou au 06.10.37.07.56.



#####

YOGA avec l'association la Vie te sourit, section de la Rivière de Mansac 2019



Les séances ont lieu le mercredi soir, à la salle polyvalente, de **18 h à 19 h 30 (nouveau 2019)** puis de 20 h à 21 h 30, animées par Elodie-Joy.
Renseignements au 06.63.04.60.14

**ACCUEIL
DE
LOISIRS**
Les Lionceaux

Ou sur : accueil - MAIRIE DE MANSAC

Fiches d'inscription à l'accueil de loisirs ou à la mairie

Depuis février 2017,
Renaud TIXIER assure
la direction de l'ALSH.

Inter générations à l'EHPAD



Initiation cirque

[illegible]

**Avec la
BIBLI, Lire à
Mansac
c'est
facile et pas
cher!**

Fermeture de la bibliothèque: du 15 au 20 juillet et du 12 au 17 août.

Ecole



Conteur



Ecole





Le diagnostic amiante préalable a été réalisé. Les agents municipaux ont débarrassé l'intérieur du bâtiment (mi-avril).
L'entreprise Gréco-Blondy spécialisée pour le désamiantage a enlevé la couverture et l'isolation (23 avril) et effectué leur élimination.



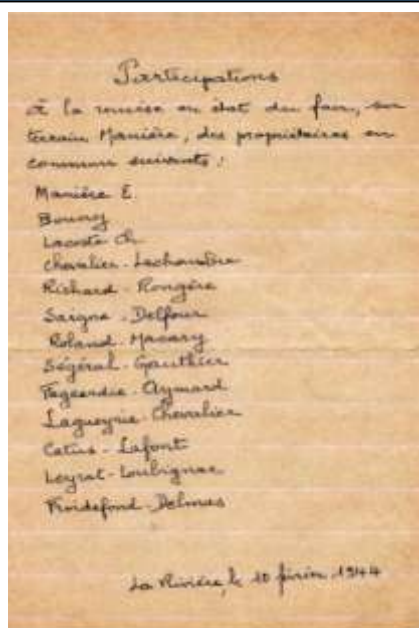
L'entreprise Pignot effectue la démolition, l'évacuation des déblais et leur recyclage. L'emplacement dédié au parking est creusé puis empierré et castiné. Il est ensuite relié à la place devant la chapelle. La porte de la chapelle a été repeinte par M. Combalbert.



Début juin, l'entreprise Lanternat construit des toilettes accessibles aux handicapées.

Petit patrimoine : Le four de la Rivière-de-Mansac route de Cublac

Les documents transmis par M. Ségéral Jacques à la Graine et l'idée confirment la rénovation du four en 1944, suite à une souscription auprès d'habitants sur un terrain appartenant à l'époque à la famille Manière. La facture du maçon s'élève à la somme de 29.943 francs.



Une rénovation complémentaire a eu lieu dans les années 80 et a permis à des habitants du lotissement de la Logne, dont M. Da Silva, de cuire à nouveau du pain. Aujourd'hui le four est à nouveau en péril, sa toiture doit être refaite et la commune envisage de financer les travaux dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine vernaculaire local et de mise en sécurité. Pourquoi ne pas envisager une fête du pain autour du vieux bâtiment lorsqu'il aura retrouvé un meilleur aspect ?



D'autres fours à pain existent encore sur la commune, comme au Seuil-haut (voir site Internet de la commune, rubrique petit patrimoine) ou à Bois-Doulet. Il pourrait être intéressant de savoir où et leur état, et si certains fonctionnent encore.

Mansac quoi Observateur et attentif ?

Réponses au jeu du bulletin de janvier 2019: Connaître Mansac



Un fantôme sur le stade de football de la Rivière en mai 2018. Il s'agissait d'Anne-Marie Mouneyrac en tenue de protection qui aidait son mari, Yves Mouneyrac, **apiculteur** amateur, à capturer un essaim d'abeilles accroché à un arbre, derrière les buts de foot.



Notre horizon : Les photos des bâtiments de l'EHPAD Charles-Gobert ont été prises depuis **le chemin de Chassagnac** lors de la réception de travaux de réfection de cette voie communale en aout 2018.

Décor : Le 24 avril 2018, les buis devant la mairie étaient blancs, comme givrés et pourtant ce n'était pas en raison du froid. Il s'agissait des fils tissés par les chenilles de **la pyrale du buis** qui avaient complètement dévoré les feuilles, afin de se nourrir. Lors de sa croissance, ce discret **papillon nocturne** subit plusieurs métamorphoses : la chenille fabrique un fil, fait plusieurs mues puis se transforme en nymphe ou chrysalide d'où sortira le papillon. 3 ou 4 générations par an se succèdent. Il existe des traitements par insecticides naturels pour combattre les chenilles de ce papillon venu de Chine.



Sous nos pieds : Les **DO**, dispositifs de **débordement d'orage** sont placés sur le réseau d'égouts en parties unitaires (eaux usées+pluvial) pour déverser le trop plein d'eau pluvial vers les fossés, les bassins d'orage ou les ruisseaux, afin de ne pas saturer le réseau ou la station d'épuration lors des gros orages.

Jeu du bulletin de juillet 2019, connaître Mansac



Etrange : Quel est cet être au visage pâle et aux oreilles vertes? Indice : coupe.

Pourquoi ce **nid** a-t-il pu être reconstruit saison après saison sur le précédent en toute sécurité pour les oiseaux et les oisillons et où? Indice : invisibilité et verre coloré.



Un viaduc au Sucat ; où est-il ? Qui l'a construit et pourquoi ? Indice : chênes.

Empreintes de plus de 40cm chacune laissées sur le sol devant la chapelle le 24 avril. Quel animal monstrueux est-il donc passé par là ? Indice : dépollution.



Bonne recherche.
Réponses dans le prochain
Mansac... Quoi ?

AGENDA 21 : LA SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE du 30 mai au 5 juin

Le comité de pilotage de l'agenda 21, la municipalité et des associations ont souhaité marquer cet événement en organisant plusieurs actions.

Avec une moindre utilisation des herbicides, sauges et coquelicots repoussent au long de nos routes.



L'éco-marché initialement prévue le mercredi 5 juin n'a pu avoir lieu en raison de mauvaises conditions météorologiques.

La proposition de dessins d'enfants : « Je donne un conseil pour protéger l'environnement » a rencontré un vif succès. Les dessins ont été exposés au portail lors de la fête de l'école.



Affiche mise aux portails des cimetières pour annoncer la non utilisation des désherbants chimiques dorénavant interdits.



Le bois de taille des espaces communaux a été broyé pour produire du BRF, mis à la disposition des habitants.



Et à l'école, produits bio ou issus du circuit court ont été servis.

NAISSANCES

Bienvenue à Mansac

Condoléances
aux familles

PEYDECASTAING Gabin Maxime 3 Lotissement Le Gour 07/01/2019
 LAMY Maria Mallory 13 Rue Des Cités 20/01/2019

DECES

ROUGERIE Michel Adrien Le Perrier Haut 02/01/2019
 COUSTILLAS Jean Pierre 47 Rue Des Cités 07/02/2019
 FAILDE Bastien 6 Route De Mansac 27/02/2019
 FRAYSSE Yvonne Masloup 30/05/2019
 FROIDEFOND Marie-Thérèse Chalmont 02/06/2019
 GERY Alain 12 Rue Traversière 14/06/2019
 BONNET Serge 47 Route De Larche 17/06/2019
 GINIER Jean-Pierre Mansac 29/06/2019

Hommage du Conseil Municipal à **Serge Bonnet, ancien conseiller municipal de 1983 à 1995**, en même temps qu'Yves Mouneyrac, maire-adjoint.

« Serge a connu la vie parfois compliquée de conseiller municipal, mais il a su influencer ses collègues élus à prendre les décisions les plus sages pour le bien-être et la sécurité des Mansacois. Il a toujours, avec rigueur et droiture, œuvré pour le bien de la commune et observé, avec humour et compréhension, les petits travers de ses concitoyens.

A Lucette et à sa famille, les élus transmettent leurs sincères condoléances attristées et celles des habitants. »

Hommage du Conseil Municipal à **Jean-Pierre Coustillas** lors du dépôt de son urne funéraire à la Rivière.

« Jean-Pierre, te voici aujourd'hui dans ta dernière demeure, dans ton village de la Rivière, à deux pas des Cités où tu as vécu. Tu as tant donné, aux tiens, certes, mais aussi aux autres : Toi, le militant, ouvrier à la PE, le bénévole au sein de l'Amicale Laïque organisatrice de super spectacles et de mémorables sorties à la neige ; Toi l'infatigable animateur et porte-parole des commerçants des marchés ; **toi qui es à l'origine de la foire d'automne à la Rivière.**

Toujours de bonne humeur, avec la dernière blague à raconter, tu pouvais aussi pousser le coup de gueule qui fait avancer la bonne cause, mais toujours avec une profonde et joyeuse humanité.

Au nom du Conseil Municipal et des Mansacois, je te remercie d'avoir été une figure de la commune qu'on n'oubliera pas ».

Mansacois à l'honneur

Le **docteur Michel Bonneau** pendant de longues années a veillé sur la santé de nombreux Mansacois et participé à la vie communale. Le Maire et les élus municipaux lui souhaitent, en leur nom et en celui des habitants, une bonne retraite.



Jean-Louis Maumont du Seuil-Bas anime un atelier informatique pour les seniors dans le cadre du Secours Catholique à Brive. La Montagne du 28 février 2019.

L'EHPAD **Charles-Gobert** a organisé, à la satisfaction générale, les olympiades de 20 établissements corréziens, grâce à la mobilisation de son personnel actuel et retraité, des résidents et de nombreux bénévoles, ainsi que des partenaires : mairies, conseil départemental, associations, fournisseurs... **Chouquette**, la chouette mascotte en laine, a été particulièrement remarquée. La directrice, **Nadine Leboucher**, a quitté la direction de l'établissement fin juin. La Montagne du 29 mai.

Sophie Coustillas a été remarquée lors de l'exposition de loisirs créatifs à la Rivière pour ses tissages d'anneaux d'opercules de boîtes de boissons, décorant sacs, bandeaux ou bracelets. La Montagne du 30 avril.



Chouquette



Bénévoles et personnel organisateurs



La directrice, Nadine Leboucher



Galette Bon pied bon œil



Soirée 80



Réunion des associations



Loto

Janv : galettes BPBD, Belle époque loto de la chasse, soirée 80 de l'amicale laïque



FNACA



Retour du loup



Conteur



Concours du plus bel animal de compagnie

Fév: Ag Mansac loisirs, Graine et idée, Fnaca, conférence sur le retour du loup

Mars: repas de chasse, Banquet FNACA, Conteur Chavaroche

Avril : fête de la Rivière, concours du plus bel animal de compagnie (CME), majorettes, banda, manèges, lâcher de ballons, vélos fleuris, musiciens, clown; exposition loisirs créatifs; lotos: rugby, amicale laïque, Belle Epoque et Mansac avenir

Mai : casse-croûte du comité, vide grenier de la Graine et l'idée. Olympiades à l'Ehpad.



Casse croûte comité



Olympiades



Développement durable



Fête de l'école

Juin: semaine du développement durable (agenda 21) voir page p35. Fête de l'école (photos en dernière de couverture). Journée de Convivialité à Charles-Gobert. Fête de la musique avec la Chorale de Mansac Loisirs.



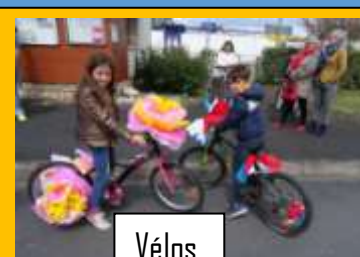
Convivialité à Charles Gobert



Fév.: AG Mansac loisirs



Ag Graine et idée



Vélos



Arts créatifs



Vide grenier

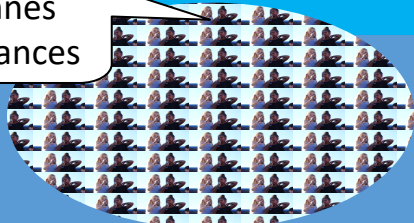


Chorale



Fête de l'Ecole 2019

Bonnes
vacances



Vélos fleuris à la fête de la Rivière



Comité de rédaction présidé par le maire, Isabelle David, assistée de l'adjoint délégué, Daniel Auzeloux.
Imprimé par les Imprimeurs Corrégiens à Brive et distribué par les élus municipaux.